

La reine aux Bermudes



La reine n'a passé qu'une journée aux Bermudes. On la voit ici à la descente de l'avion. Le vent perpétuel des Bermudes fait ondoyer sa robe. Le duc d'Edimbourg vêt de son uniforme blanc de la marine.

La reine a mis fin à la première journée de sa tournée de six mois par un dîner d'adieu hier soir par le gouverneur des Bermudes, sir Alexander Hood.

(Canada Wide)

La réponse canadienne dans l'affaire Gouzenko

La Reine et son époux visitent les Bermudes

Le personnage haut placé connu

Critiques des journaux de Londres:
"La réception fut une gaffe"

Hamilton, Bermudes (P.C.) — La reine et le duc d'Edimbourg sont partis ce matin, peu après l'aube, pour entreprendre la deuxième étape de leur tournée du Commonwealth, après une joyeuse visite d'une journée dans l'archipel de villégiature des Bermudes.

Le stratocroiseur Canopus qui les a amenés hier de Londres, via Gander, Terre-Neuve, a décollé à 6 h 12 a.m. heure des Bermudes (5 h 12 a.m. hne). Il doit arriver à l'aéroport de Montego-Bay, à la Jamaïque, vers 10 h a.m. hne.

De nombreux Bermudiens sont allés les saluer à l'aéroport. La limousine du gouverneur portant le couple royal s'est dirigée vers le palais royal où ils ont été reçus par le gouverneur.

On a allumé des feux au faite des montagnes de la Jamaïque, pour signaler l'arrivée du couple royal. A Montego-Bay et sur la route qui conduit à la capitale, Kingston, on ne voit que des drapeaux et des fleurs. Un lourd programme les attend jusqu'à ce qu'ils prennent un navire pour se rendre au canal de Panama et dans les colonies du Pacifique.

La reine a mis fin à la première journée de sa tournée de six mois par un dîner d'adieu hier soir par le gouverneur des Bermudes, sir Alexander Hood.

«Deux journaux de Londres, le Daily Mirror et le Daily Herald, ont critiqué ce dîner d'adieu. Ils protestent contre l'absence de représentants noirs à cette réception officielle. Les noirs forment un fort pourcentage de la population bermudienne.»

Une trentaine de personnalités haut placées de la colonie y ont pris part. On n'en avait annoncé aucun détail et on n'y a pris aucune photo.

«Je suis heureux de rendre visite au premier des parlements d'outre-mer et de constater un bel et bon essor.»

«La visite était la première faite par un souverain régnant depuis l'établissement de cette colonie en 1609. Pendant qu'elle lisait son bref discours, un portrait du roi George III figurait au-dessus de son fauteuil. Le soleil a percé le ciel nuageux pour un instant, mais il s'est caché de nouveau alors que le couple royal est monté à bord du yacht Wilhelmina, au Bermuda Royal Yacht Club, pour faire le tour des îles.»

«Lors de l'élection du 10 août, une femme libérale et trois progressistes-conservateurs furent élus. M. St-Laurent a dit partager l'opinion voulant que le Parlement ne s'en trouverait qu'un peu mieux avec une plus grande proportion de députés du sexe féminin.»

«Il a ajouté qu'en ce qui concerne les Communes, les candidats sont choisis par les organisations des diverses circonscriptions. Il a souligné que le gouvernement avait nommé depuis la dernière session trois femmes au Sénat.»

«Abordant les affaires internationales, le premier ministre a dit que les Nations Unies pouvaient sauvegarder la paix si tous les pays membres respectaient leurs obligations.»

«L'OTAN a été mis sur pied précisément à cause du manque manifeste de sincérité de ces nations. Le Canada peut s'enorgueillir de sa contribution à l'OTAN. Il est le premier pays à avoir rempli ses obligations militaires.»

«A propos de la sécurité sociale, M. St-Laurent a dit les lois adoptées par les gouvernements libéraux assurent aux Canadiens un avenir sans inquiétude.»

«Aussi longtemps qu'il y aura des gouvernements libéraux à Ottawa, dit-il, les lois sociales actuelles seront maintenues et le programme national de sécurité sociale continuera d'être accru.»

Ottawa, (P.C.) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Lester B. Pearson, a refusé hier soir de commenter l'affaire Gouzenko à son arrivée à Ottawa. Il a affirmé que la déclaration qu'il avait faite plus tôt au cours de la journée à New-York était en substance une répétition de ce qu'il avait dit à Ottawa, samedi, au cours d'une conférence de presse.

Ottawa, 25 (P.C.) — L'affaire Gouzenko devrait trouver une solution aujourd'hui au moins en attendant que les gouvernements du Canada et des Etats-Unis soient concernés.

Le gouvernement canadien doit donner sa réponse à 2 h 30 cet après-midi à la deuxième demande du sous-comité sénatorial de sécurité interne des Etats-Unis pour interroger Igor Gouzenko.

Par la même occasion, le gouvernement révélera le nom du personnage «haut placé» du gouvernement canadien qui, en 1946, a douté de la loyauté de feu Dexter White envers le gouvernement des Etats-Unis. Le document ayant trait à ce cas sera aussi rendu public.

Le ministre des Affaires extérieures M. Pearson, a dit à New-York que le Canada n'empêcherait pas le sous-comité en question d'interroger Gouzenko, ancien commis à l'ambassade russe qui a aidé à dénoncer un réseau d'espionnage au Canada, en 1946.

C'est en substance ce qu'a dit M. Pearson à une conférence de presse, samedi. A cette occasion, il a dit que Gouzenko, comme citoyen canadien, est libre d'aller où il veut et de parler à qui il le désire.

Mais Gouzenko vit sous un nom d'emprunt et sous la protection de la Gendarmerie royale dans une ville d'Ontario qu'on ne connaît pas.

«Ce qui rejette toute responsabilité sur Gouzenko: est-il consentant à compromettre sa sécurité et celle de sa famille pour s'entretenir avec les enquêteurs américains?»

Le Canada avait refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Il pourrait aussi y avoir une clause additionnelle à l'effet qu'un tel interrogatoire ne pourrait jamais s'étendre à d'autres personnes au Canada.

«Le Canada a refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.»

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Il pourrait aussi y avoir une clause additionnelle à l'effet qu'un tel interrogatoire ne pourrait jamais s'étendre à d'autres personnes au Canada.

«Le Canada a refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.»

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Il pourrait aussi y avoir une clause additionnelle à l'effet qu'un tel interrogatoire ne pourrait jamais s'étendre à d'autres personnes au Canada.

«Le Canada a refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.»

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Il pourrait aussi y avoir une clause additionnelle à l'effet qu'un tel interrogatoire ne pourrait jamais s'étendre à d'autres personnes au Canada.

«Le Canada a refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.»

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Il pourrait aussi y avoir une clause additionnelle à l'effet qu'un tel interrogatoire ne pourrait jamais s'étendre à d'autres personnes au Canada.

«Le Canada a refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.»

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Il pourrait aussi y avoir une clause additionnelle à l'effet qu'un tel interrogatoire ne pourrait jamais s'étendre à d'autres personnes au Canada.

«Le Canada a refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.»

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Il pourrait aussi y avoir une clause additionnelle à l'effet qu'un tel interrogatoire ne pourrait jamais s'étendre à d'autres personnes au Canada.

«Le Canada a refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.»

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Il pourrait aussi y avoir une clause additionnelle à l'effet qu'un tel interrogatoire ne pourrait jamais s'étendre à d'autres personnes au Canada.

«Le Canada a refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.»

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Il pourrait aussi y avoir une clause additionnelle à l'effet qu'un tel interrogatoire ne pourrait jamais s'étendre à d'autres personnes au Canada.

«Le Canada a refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.»

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Il pourrait aussi y avoir une clause additionnelle à l'effet qu'un tel interrogatoire ne pourrait jamais s'étendre à d'autres personnes au Canada.

«Le Canada a refusé la première demande des Etats-Unis en 1946. M. Pearson a dit hier que Gouzenko a souvent été interrogé depuis, quelque fois en présence d'agents du FBI. Lorsque ces derniers n'étaient pas présents, des copies de ses dépositions leurs étaient envoyées.»

«On croit maintenant que le Canada permettra l'interrogatoire de Gouzenko, s'il y consent, à condition que tout se fasse en secret. Et même dans ce cas, le gouvernement canadien ne pourrait garantir l'anonymat de Gouzenko et ne pourrait être tenu responsable de sa sécurité si on faisait de la publicité autour de son interrogatoire.»

Le communisme hors-la-loi

Ottawa (P.C.) — M. Fernand Girard, député indépendant de Lapointe, a dit hier soir à la Chambre des communes que le communisme devrait être déclaré hors la loi par le gouvernement fédéral.

«Le peuple canadien a le droit de douter de la sincérité d'un gouvernement qui demande un grand sacrifice en vies humaines et de l'argent pour combattre le communisme en Corée pendant que les communistes ont la liberté au Canada», a-t-il dit dans son discours.

«Les Canadiens ont trahi les sacrifices des soldats en Corée en permettant que près de 100 candidats communistes essaient de reprendre leurs idées subversives aux dernières élections fédérales.»

«Quebec est la seule qui, au moment de la loi du Cadogan, a renoué les activités communistes. Cela, toutefois, n'est pas suffisant sans l'appui d'une législation fédérale qui interdirait le communisme sur une échelle nationale.»

«Nous n'avons pas le droit, au nom de la liberté démocratique, de permettre que cette liberté soit détruite.»

«La faim, la misère et les abus du capitalisme sont le tremplin du communisme et une législation sociale est le moyen le plus fort de combattre le communisme.»

M. Girard a aussi dit que le chemin de fer qu'on se propose de construire jusqu'à Chibougamau devrait continuer jusqu'au district du Saguenay. Un des plus grands dépôts de fer et de titane a été trouvé dans cette région et des moulins pourraient y être construits pour servir aux mines du Saguenay et de Chibougamau.

La boxe hier soir
Pittsburgh — Bob Baker, 223, Pittsburgh, décision contre Charles Doer Williams, 193, Jacksonville, Floride 10.

Miami — Beach, Floride — Holly Mims, 155½, Washington, décision contre Jimmy Welch, 155½, Columbus, O. 10.

Los Angeles — Dave Rollins, 128, Detroit, décision contre Jose Luis Coto, 124½, El Paso, Tex. 10.

Notre bulletin météorologique

Montréal, (P.C.) — Prévisions météorologiques de l'après-midi et de la nuit.

États-Unis — Les temps demeureront couverts et doux. Une forte pluie de pluie est prévue pour la nuit.

Provinces — Les temps demeureront couverts et doux. Une forte pluie de pluie est prévue pour la nuit.

Provinces — Les temps demeureront couverts et doux. Une forte pluie de pluie est prévue pour la nuit.

Provinces — Les temps demeureront couverts et doux. Une forte pluie de pluie est prévue pour la nuit.

Le traité d'armée européenne

Paris (Reuter) — Le premier ministre Joseph Laniel a déclaré hier qu'il tentera de s'assurer l'appui de l'Assemblée nationale sur le traité d'armée européenne en posant la question de confiance au gouvernement.

L'Assemblée nationale sera peut-être appelée, plus tard aujourd'hui, à voter pour ou contre le maintien du gouvernement actuel.

M. Laniel a demandé à l'Assemblée de s'ajourner jusqu'à 3 heures de l'après-midi (9 heures du matin) après qu'il eut conféré avec le président Auriol et les membres du cabinet.

Le conseil des ministres l'a autorisé à poser la question de confiance à n'importe quel moment de la reprise du débat, mais dans l'entretemps le premier ministre poursuivra ses efforts en vue d'en arriver à un compromis.

«Incapable de conclure un accord sur le traité, à la suite de neuf heures de discussions entre les chefs de la coalition, M. Laniel s'est rendu chez le président Auriol à 2 heures du matin afin de discuter l'impasse.»

M. Auriol a aussitôt présidé une réunion du conseil des ministres, au complet, et le premier ministre a présenté une résolution qui sera soumise à l'Assemblée sous la forme d'une question de confiance au gouvernement.

On n'a pas divulgué la teneur de la résolution, mais son rejet plongerait la France dans une autre crise ministérielle ou ouvrirait la voie à la dissolution du Parlement et à une nouvelle élection générale.

Le rejet de la résolution pourrait aussi entraver la conférence des Bermudes. M. Laniel doit se rendre aux Bermudes au début de décembre pour y conférer avec les chefs de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

La réunion du conseil des ministres au milieu de la nuit indique la gravité de la situation à l'Assemblée nationale, où se poursuit depuis cinq jours le débat sur la communauté européenne de défense.

Le débat a divisé la majorité gouvernementale. Les nationalistes, adversaires du projet de l'armée de six nations, se sont disputés avec les groupes appuyant le projet et le premier ministre.

Le problème est de conclure le débat par une résolution que les deux côtés pourraient appuyer sans abandonner leurs positions. Déjà 12 résolutions ont été mises de l'avant.

Les temps demeureront couverts et doux. Une forte pluie de pluie est prévue pour la nuit.

Provinces — Les temps demeureront couverts et doux. Une forte pluie de pluie est prévue pour la nuit.

Provinces — Les temps demeureront couverts et doux. Une forte pluie de pluie est prévue pour la nuit.

Provinces — Les temps demeureront couverts et doux. Une forte pluie de pluie est prévue pour la nuit.

Victoire libérale en C.-Britannique

Victoria, 25 (P.C.) — Le libéral George Gregory a remporté hier le siège de Victoria à la Législature de Colombie-Britannique dans une élection complémentaire ordonnée par le gouvernement du Crédit social pour procurer un siège au ministre de l'Éducation, l'hon. Einar Gunderson.

M. Gunderson fut élu il y a un an dans une élection complémentaire dans le comté de Similkameen, puis il fut élu à l'élection générale dans Oak Bay. Dans l'élection d'hier il tenta de se procurer un siège à la Législature.

Le mouvement républicain populaire est à la tête de ce groupe. S'il arrive à ses fins, il pourrait entraîner la démission des gaullistes, des dissidents gaullistes et de quelques ministres conservateurs.

L'existence du gouvernement serait ainsi en danger. M. Laniel a précédemment déclaré devant l'Assemblée nationale que la France chercherait à régler le plus tôt possible la guerre d'Indo-Chine afin d'être en mesure d'assumer tous ses engagements militaires dans la communauté européenne de défense.

Le cabinet Laniel s'est réuni pendant deux heures mardi soir après l'intervention du premier ministre dans la dernière phase du débat.

Le premier ministre a établi le programme suivant pour la conférence:

1. La France est disposée à négocier immédiatement un armistice à la guerre vieille de sept ans contre les communistes vietnamiens en Indochine. Des contacts préliminaires avec les communistes pourraient être établis à la conférence de paix de Corée, a-t-il laissé entendre.

2. Il a dit qu'il tentera d'occidenter des négociations entre l'Occident et l'Union soviétique, mais sur la même base de fermeté adoptée par l'Occident durant la guerre de Berlin, en 1948, et la guerre de Corée.

3. Il tentera de conclure une entente de longue durée avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour que ces deux pays maintiennent leurs forces sur le continent européen.

EN PAGE 13

On trouvera en page 13 du journal d'aujourd'hui le compte-rendu des deux discours prononcés hier après-midi à la Législature provinciale par l'honorable Maurice Duplessis et M. Georges-Emile Lapalme.

Au conseil de sécurité des N.-U.

Israël sévèrement censuré

Nations Unies, New-York, (P.A.) — Le Conseil de sécurité des Nations Unies a voté hier une motion de censure très sévère contre Israël par suite du raid effectué le 14 novembre sur le village de Kibya, en Jordanie. Cinquante-trois Arabes avaient été tués par les agresseurs.

Le Conseil a ordonné à Israël de prévenir la répétition de tels gestes.

L'ambassadeur israélien, M. Abba Eban, a déclaré que le Conseil avait dénoncé son pays en termes plus violents qu'il ne l'a jamais fait pour aucune autre nation.

La question de savoir si la Grande-Bretagne est liée à l'armée européenne, cela étant consi-

ban n'a pas voté non plus parce qu'il voulait qu'Israël soit dénoncé en termes encore plus énergiques.

M. Eban est arrivé en trombe à Washington hier. Il a conféré durant 90 minutes avec le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, dans un dernier effort pour empêcher le ton de la condamnation et obtenir l'aide américaine au cours des pourparlers directs entre les deux pays adversaires.

Le délégué d'Israël se dépêcha ensuite à se rendre devant le Conseil de sécurité où, durant 75 minutes, il a supplié les membres de ne pas approuver la motion de censure.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a voté hier une motion de censure très sévère contre Israël par suite du raid effectué le 14 novembre sur le village de Kibya, en Jordanie. Cinquante-trois Arabes avaient été tués par les agresseurs.

Le Conseil a ordonné à Israël de prévenir la répétition de tels gestes.

Déclaration de M. Pearson

New-York, (P.C.) — M. L.B. Pearson a déclaré hier que le gouvernement canadien n'avait aucune objection à ce que les enquêteurs sénatoriaux américains interrogent Igor Gouzenko, soit au Canada, soit aux Etats-Unis. Il appartient à Gouzenko de décider de la réciprocité.

M. Pearson a ajouté toutefois que le Canada est toujours d'opinion que Gouzenko n'a rien de neuf à révéler et que la publicité qui entourerait une telle entrevue empêcherait peut-être Gouzenko de conserver l'anonymat qu'il a recherché après avoir mis à jour un réseau d'espionnage communiste au Canada en 1946.

Le ministre des Affaires extérieures du Canada, parlant au cours d'un déjeuner d'une association de correspondants des Nations Unies, a dit que Gouzenko avait affirmé à la Gendarmerie royale qu'il ne voulait pas aller aux Etats-Unis.

M. Pearson a ajouté que la seconde requête américaine pour interroger Gouzenko recevra réponse aujourd'hui. Une note parviendra à Washington et une déclaration sera faite en Chambre des communes.

M. Pearson a souligné que le Canada, dans sa réponse à la première requête américaine, n'avait pas refusé de laisser interroger Gouzenko. Le gouvernement était tout simplement d'opinion que Gouzenko n'avait aucun nouveau renseignement à fournir sur l'espionnage soviétique aux Etats-Unis. Le Canada présupposait qu'en apprenant la chose, le sous-comité changerait d'idée.

M. Pearson a aussi fait les déclarations suivantes concernant les relations canado-américaines: «Le gouvernement canadien a découvert le document relatif au renseignement qui aurait été communiqué en 1946 aux Etats-Unis par un «haut personnage» canadien au sujet de Harry Dexter White. Le document sera ren-

seigné.»

M. John Foster Dulles, a aussi commenté l'affaire Gouzenko au cours d'une conférence de presse à Washington, hier. Il a dit qu'à son avis, les comités du Congrès avaient parfaitement le droit de solliciter du Canada le privilège d'interroger Gouzenko. Il a ajouté qu'il était certain que les relations amicales entre les deux pays survivront au présent incident.

M. Dulles a dit que M. Pearson était reconnu aux Etats-Unis et au Canada comme un partisan solidaire et loyal aux traditions du monde libre et comme un adversaire puissant et vigoureux du communisme.

Il garde sa bonne humeur



L'hon. Lester B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, conserve sa bonne humeur malgré la controverse au sujet de Harry Dexter White, dans laquelle il se trouve engagé. Il a dû en entendre une bien bonne pour rire ainsi au banquet annuel de l'Union de langue anglaise des Etats-Unis à New-York. Mme Vijaya Pandit, présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies, s'est associée à M. Pearson, partage son hilarité. (Canada Wide)

AUJOURD'HUI

annonces classées	14
bandes romiques	14-15
de ma fenêtre	9
Editoriaux	4
Feuilleton	12
Poésie	13
Shawlington, Grand'Mère	13
La Tuque, St-Tite	5-6-7
Spirit	10-11
Théâtre	8

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a voté hier une motion de censure très sévère contre Israël par suite du raid effectué le 14 novembre sur le village de Kibya, en Jordanie. Cinquante-trois Arabes avaient été tués par les agresseurs.

Le Conseil a ordonné à Israël de prévenir la répétition de tels gestes.

L'ambassadeur israélien, M. Abba Eban, a déclaré que le Conseil avait dénoncé son pays en termes plus violents qu'il ne l'a jamais fait pour aucune autre nation.

La question de savoir si la Grande-Bretagne est liée à l'armée européenne, cela étant consi-

Le conseil modèle du Cap a tenu sa première séance

Cap-de-la-Madeleine, 25. (DNC) — Le conseil de ville modèle, élu récemment par les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de notre ville, a tenu hier soir à l'hôtel de ville, sa première séance publique.

Son honneur le maire Philippe Carreau occupait le fauteuil présidentiel et MM. les échevins Alfred Toupin, Paul Gendron, Gaston Beliveau, Fernand Croteau et Paul Champoux étaient à leur siège. Seul l'échevin Robert Pelletier était absent étant présentement en voyage d'affaires aux États-Unis.

Le premier geste du conseil fut de se nommer officiellement un greffier en la personne de M. Michel Lorrain. La seconde résolution avait trait à l'engagement comme greffier et commissaire industriel, de M. Gabriel Pélissier.

La question, qui a retenu le plus longtemps l'attention de nos jeunes édiles, fut celle des voitures de patentes frites. Après une assez longue discussion au cours de laquelle il fut tout à tour question d'éliminer les voitures ambulantes de patentes frites, d'en restreindre le nombre d'imposer certaines restrictions quant à leurs autres articles, qui pourraient vendre, en même temps que leurs patentes, les détenteurs de permis, tous les membres du conseil modèle se sont ralliés à l'idée que l'on

devrait continuer à tolérer ce genre de commerce dans les limites de la ville, parce qu'il apporte un certain revenu, en exigeant toutefois que chaque propriétaire de voiture s'engage à ne pas laisser de récipients pour tenir les terrains ou stationner ces voitures constamment propres. Une résolution en ce sens a été dument proposée et adoptée.

A la lecture d'une lettre du gerant, M. Léo Lupien concernant l'aéroport, on a constaté que le conseil modèle avait déjà fait un peu de travail sur cette question. A la lecture d'une lettre de M. Léo Lupien, on a constaté que le conseil modèle avait déjà fait un peu de travail sur cette question.

Dans l'assistance nous avons remarqué la présence de M. l'échevin Armand Lemire, du président de la Chambre de Commerce, M. Arthur Pronovost, du président honoraire, M. Paul Desrochers et d'un membre honoraire, M. Paul Dupuis. Plusieurs dames assistaient à cette première réunion publique.

M. l'échevin Lemire a adressé la parole à titre de représentant de la ville. Il a félicité la Chambre de son initiative et a assuré le conseil modèle que ses suggestions seraient prises en bonne considération.

Enfin il a été décidé que les réunions publiques auraient lieu le 21ème mardi du mois et les réunions privées le 4ème mardi.

NETTOYAGE PRESSAGE

ÉPARGNEZ !
En nous téléphonant dès aujourd'hui, vous êtes assurés d'obtenir un service parfait de nettoyage et de pressage à un prix très avantageux.

Signalé 5-1890
Teinturiers - Nettoyeurs
1015, rue Champflour

La transmission par chaîne la plus sûre pour machines de tout genre

Renold Coventry Ltd
375, rue St-Georges
Trois-Rivières
Téléphone : 5-4979

QUALITE de LUXE Mouton de Perse noir

De couleur délicate, doux au toucher, d'une légèreté surprenante, ces manteaux sont des meilleurs peaux de moutons de Perse. D'une valeur insurpassable.

A partir \$319.00

Lafleur

392, rue Des Forges
Trois-Rivières
Tél.: 6-7560

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE "CONTES de NOËL"



\$250.00 EN PRIX

Tous les contes doivent être signés d'un pseudonyme mais accompagnés d'une enveloppe cachetée contenant le nom véritable de l'auteur.

Le Nouvelliste

Chronique municipale

L'échevin Gaston Vallières a fait remarquer à ses collègues, à la dernière séance du conseil de ville, que tout n'allait pas bien dans le service d'aqueduc, du moins dans le secteur où il demeure, rue Des Chenaux. M. Vallières déclare qu'on trouve toutes sortes de choses, même dans l'eau potable, et il a demandé aux autorités municipales de faire drainer le service d'aqueduc à cet endroit. Selon M. Paul-Edmond Dufresne, ingénieur de la ville, les saletés que l'on trouve dans l'eau sont causées par l'eau d'infiltration.

M. Vallières a également averti le conseil que la Commission des Ports Nationaux désire entreposer du bois de construction sur le terrain de stationnement actuel de la traverse. Ce terrain appartient à la Commission des Ports Nationaux et celle-ci n'a plus de bail avec elle depuis deux ans. M. Léopold Pilonneau, chef du Contentieux, a déclaré qu'il allait amorcer une nouvelle discussion à ce sujet avec les autorités du port. Me Pilonneau a fait remarquer que les municipalités auraient probablement des pouvoirs plus étendus sur les droits de taxation. Le discours du Trône en faisait allusion. A ce propos, le gerant a affirmé qu'il avait régulièrement à la Canada Steamship pour lui faire savoir que le conseil de ville était toujours intéressé à l'achat de ses propriétés, près duquel de la traverse. La compagnie demande \$250,000 pour céder ses droits à la ville.

M. Vallières a aussi fait part que M. Fred Aboud désirait rendre le conseil pour lui offrir le terrain nécessaire au développement de la rue Des Chenaux jusqu'au Cap-à-Cornell. L'honorable Maurice Duplessis sera mis au courant de la question des autobus, c'est-à-dire de la demande faite par le conseil à la Cie de Transport St-Maurice concernant l'extension du circuit "Les Pins" jusqu'aux secteurs du Centre Mauricien et du Carré des Pins. Depuis l'ouverture du pont Duplessis, ces coopératives ne sont plus desservies du tout. On sait que la Cie a refusé de desservir ce quartier, même après que la Côte de la rue Williams eut été réparée. Présentement, le chef du Contentieux, Me Léopold Pilonneau, et l'échevin J.-Amédée DesRuisseaux sont à refaire un nouveau tracé du circuit projeté. Ce tracé sera soumis à la Compagnie.

"Mon doux", s'est écrié l'échevin Guay en voyant, lundi soir, que l'ordre du jour était complètement écopé à minuit. M. Guay a poussé un soupir de soulagement en voyant que le conseil avait réussi à finir aussi "à bonne heure" comparativement aux dernières séances régulières du conseil. Si on gagne une demi-heure par séance, il arrivera un jour où l'on finira à neuf heures, a ajouté le maire. On n'en souhaite pas autant mais le conseil a hâte que la situation se régularise et que l'avalanche des délégations prenne fin un jour ou l'autre.

M. Félix Longval, 3688 Boulevard Des Forges, a demandé un octroi pour le Club Le Castor, dans la paroisse Notre-Dame de la Paix. Cet octroi a été refusé vu qu'il n'y avait rien de prévu au budget à cette fin. Le Club Le Castor s'occupe de courses de chiens.

Le conseil a considéré comme prématurée la demande de M. C. Malone et de M. R. Cadorette concernant la location d'un restaurant sur le boulevard. On sait que le nouveau traversier sera mis en opération vers le début de l'été.

Le virement de fonds de \$115,000 destiné à certains travaux d'égout dans le secteur St-Marie vient d'être approuvé par la Commission Municipale de Québec.

Il est assuré maintenant que les autobus de Carier et Frère voyageront entre Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère et Ste-Anne de la Pérade, passeront par la rue St-Georges au lieu de la rue Bonaventure afin de décharger le trafic sur cette dernière. La compagnie a envoyé une lettre en ce sens au chef de police.

34 arrestations au Cap en octobre

Cap-de-la-Madeleine, 25. (DNC) — Au cours du mois d'octobre dernier la police locale a enregistré trente-quatre arrestations dont vingt-six pour des infractions au règlement de la circulation.

Les huit autres arrestations étaient pour vagabondage, résistance à la police et ivresse au volant.

Pendant le mois la police a reçu et répondu à 185 appels de tous genres et elle a fait 137 rondes de surveillance dans les rues en plus d'être envoyée pour des devoirs spéciaux en 31 occasions.

Les constables ont aussi fait les constatations d'usage à 24 accidents d'automobiles au cours desquels onze personnes ont été blessées.

Les policiers ont de plus pesé 86 charges sur la balance publique, fait cinq inspections du système d'éclairage des rues au cours desquelles 170 lampes ont été trouvées défectueuses.

Le rapport des activités révèle que les hommes de la brigade ont fait neuf sorties en rapport avec la semaine de prévention des incendies.

On note que quatre enfants âgés ont été remis à leurs parents par la police et que celle-ci a collaboré à la perception des licences chez les retardataires.

Enfin la voiture de la police a fait 87 voyages dans les limites de la Cité et aux Trois-Rivières pour les besoins des divers services municipaux.

Comme le nouveau directeur de la police n'est entré en fonction que le premier novembre, le rapport du mois d'octobre a été préparé sous la direction du chef intermédiaire Laurier Bellefleur.

Effets de la Saint-Martin



Nicolet (DNC) — L'été de la Saint-Martin a eu ses effets sur la rivière Nicolet, cette année. Pour en avoir la preuve, nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur son lit. A proximité du pont qui enjambe la rivière, près de la Cathédrale, il est

possible de voir, d'une rive à l'autre, le fond de la rivière. Sur la photo, ci-haut, on peut facilement se rendre compte que toute randonnée sur ce cours d'eau est impossible.

Félicitations de la Ch. de Commerce au conseil de ville

Les directeurs de la Chambre de Commerce locale ont beaucoup apprécié le travail du conseil de ville au sujet de la refecton du pont. Dans une lettre qu'il vient de faire parvenir au maire et aux échevins, lettre dont les autorités municipales ont pris connaissance à leur dernière réunion, le président Frank Spénard félicite les membres du conseil pour l'intérêt soutenu que celui-ci a manifesté pour mener à bonne fin la reconstruction du pont qui enjambe la rue Ste-Marie et la voie ferrée du Pacifique Canadien, entre la rue et le boulevard Des Forges.

Propagande en faveur du budget familial à Saint-Lazare

Cap-de-la-Madeleine, 25. (DNC) — La L.O.C. de St-Lazare fait une propagande intense pour répandre la pratique de la tenue du budget familial, non seulement chez ses membres, mais aussi dans les familles. Voici à ce sujet un autre communiqué que nous transmet la propagandiste:

"L'argent ne fait pas le bonheur mais il est nécessaire d'en avoir et de savoir s'en servir. Il faut vivre selon ses moyens, sans honte. Il faut savoir administrer et que l'on a de façon à équilibrer les dépenses, à faire des économies et à tirer le meilleur parti de ce qu'on a."

"Comme le seul moyen de répartir sagement son argent c'est d'avoir un plan de dépenses, établir un plan de dépenses de la famille. Savoir quelles sont les choses essentielles qu'il faudra payer et essayer de répartir sur une base de cinquante deux semaines. Le meilleur moyen de savoir où va l'argent c'est de noter chaque dépense, chaque sou dépense à chaque jour et chaque semaine pour savoir à la fin du mois où on peut retrancher quelque chose pour économiser. Il arrive souvent que ce soit sur la nourriture qu'on puisse épargner en achetant les légumes et fruits en saison et les viandes dans les parties un peu moins dispendieuses mais tout aussi nourrissantes et les apprêter sans le moindre gaspillage."

"Il ne faut pas chercher à rivaliser avec les voisins. Vivons pour nous-mêmes avec ce que l'on a et sachons nous en contenter. Vivre selon un plan de dépenses déterminées ne rend pas forcément la vie monotone et sérieuse ou aucun plaisir n'en résulte. Bien au contraire, cela nous aide à la longue, qu'un plan de dépenses nous permet d'avoir une vie plus agréable avec l'argent dont on dispose. La ménagère sait que ce n'est pas une tâche aisée de nos jours, que de joindre les deux bouts. La mère avisée considère sa tenue de maison comme une profession et voit à son affaire suivant un plan aussi élaboré que celui de l'ingénieur qui construit un pont. Ce plan est établi suivant les besoins de sa famille et elle trouve sa récompense dans la vie heureuse qu'elle procure aux siens."

"Le meilleur moyen après avoir réparti toutes les dépenses c'est de les inscrire au jour le jour dans le carnet dit: "Budget familial" qui est en vente chez les membres de la L.O.C. et dans les endroits suivants qui nous donnent l'avantage de pouvoir vous servir. Nous profitons de l'occasion pour les remercier du service qu'ils rendent à la population de St-Lazare. Voici: aîsée St-Lazare, Lavergne et Frère, Augustin Robichaud, Albert Rochefort, Albert Mireau, Morin et Frères et Lorenzo Lemire."

Désastreux incendie à St-Barnabé, hier

Saint-Barnabé (DNC) — Un désastreux incendie a complètement détruit, hier avant-midi, tout l'intérieur de la maison et du magasin général de M. et Mme Edgar Ferron, à Saint-Barnabé.

La résidence et l'établissement commercial des époux Ferron se trouvaient sous le même toit.

Les flammes ont été découvertes vers dix heures moins quart, hier avant-midi. Elles se sont répandues rapidement et réussissent à consumer tout l'intérieur malgré l'intervention rapide des pompiers volontaires. Ceux-ci ont mis une demi-heure à contrôler l'élément destructeur.

On ne connaît pas l'origine ni la cause de l'incendie. Seuls les quatre murs demeurent debout. Les dégâts sont considérables.

Remise de charte officielle



Photo prise lors du dîner hebdomadaire du club local des Toastmasters alors que M. J. Farrell Coelle, gouverneur, présente à M. Gérard Plamondon, président, la charte officielle de la section trifluvienne Lavolette.

(Photo Le Nouvelliste)

Le Toastmaster Club Lavolette a reçu sa charte officielle

En la salle de l'hôtel Saint-Louis, la section locale "Lavolette" du Toastmaster Club a reçu sa charte officielle, hier soir, au cours de son dîner hebdomadaire, des mains de M. J. Farrell Coelle, qui l'a présentée au président, M. Gérard Plamondon. Prés de 150 personnes, tous membres ou invités du club, ont assisté à cette remise de charte.

Le club Toastmaster, nouvellement établi à Trois-Rivières, a la bonne fortune de mettre à son programme des concours d'érudition entre ses membres. Chacun doit présenter un "six minutes" de discours et se voit ensuite critiquer par un de ses confrères Toastmaster. C'est ainsi qu'hier soir MM. J.-C. Gagnon, Léo Leblanc, Paul-H. Bédard et M. Duquel ont allés à la tribune et ont passé au tamis des juges, MM. Yves Brassard, John McGoldrick, Jim Bureau et Pierre Rousseau. Ils se sont acquittés de leur tâche avec humour et savoir-faire. M. le juge général Ross Sherre s'est dit enchanté de la tenue des orateurs et les a félicités. Et M. Max Budd s'est bien acquitté de sa tâche de présenter les orateurs.

Le club local avait aussi l'honneur de recevoir M. Bill Sandler, de Montréal, qui a insisté sur l'importance de savoir s'exprimer correctement en public et l'aide précieuse que peuvent apporter en ce domaine les pratiques oratoires des réunions Toastmaster.

M. M. Duquet agissait comme maître de cérémonie pour le reste de la soirée qui comprenait danse avec orchestre.

LA LOI DE FAILLITE

Soumissions demandées

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt de 10% de l'offre, seront reçues à mon bureau, au No. 927, de la rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières, jusqu'à lundi 6 hres p.m., le 30 novembre 1953, pour l'achat des biens suivants:

- Item 1—Automobile Meteor, modèle 1951, sedan deux portes, avec chauffette — \$1,000.00
- Item 2—3 vis (véhins) en fer pour soulever les bâtisses — \$ 75.00
- Item 3—Une scie électrique (Stanley Safety Saw) (défectueuse) — \$ 25.00
- Item 4—Un clavier graphique portatif "Royal" — \$ 90.00

Les soumissions peuvent être faites en bloc ou pour chaque item séparé, mais les inspecteurs ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune d'elles. Conditions de paiement: ARGENT COMPTANT.

Les articles en vente peuvent être examinés en s'adressant au soussigné:

NAPOLÉON ALARIE, Syndic

Monuments et Epitaphes
Achetez directement, sauvez la commission des vendeurs. Voyez nos prix avant d'acheter.

HOUE & FRÈRE
404 Notre-Dame, Tél. 6-3033
CAP-DE-LA-MADELEINE

J. C. LUSSIER
BUREAU DE COLLECTION
Vos comptes sont protégés par un bon de garantie de \$5,000.00.

CHEQUES - BILLETTS JUREMENTS - COMPTES
920, rue Royale
Tél. 4-4321 - 5-3809



GEO. LAFLEUR
10 années d'expérience pour vous guider dans vos achats

Conditions faciles de paiements

1028, RUE CHAMPFLOUR

POELES "ENTREPRISE"
à l'huile, au bois ou au charbon

GEO. LAFLEUR

1028, RUE CHAMPFLOUR

Actif de \$1,510,498 à la Caisse Populaire de Sainte-Cécile. — Caisse scolaire

Près de 300 sociétaires ont assisté à la présentation du 14ème Rapport Annuel de la Caisse Populaire de Sainte-Cécile, à une assemblée qui s'est tenue à l'Ecole St-Paul, dimanche soir dernier. Parmi les personnalités présentes, on remarquait M. le chanoine Joseph Désilets, curé de la paroisse, Mgr Chs-Ed. Bourgeois qui assumait la partie récréative au programme avec ses protégés de l'Union Régionale des Caisseuses qu'il représentait et M. Rosaire Couture, chef inspecteur de l'Union Régionale qui agit comme maître de cérémonie. Les autres invités étaient les gérants des caisses de la ville: mentionnons M. Robert Durand, de la Caisse Populaire des Trois-Rivières, M. J.-P. Morissette, gérant de la Caisse St-François d'Assise, M. G. Nadeau, gérant de la Caisse St-Sacrement.

C'est M. Omer Carboneau, gérant de la Caisse de Sainte-Cécile qui a présenté à l'assistance le rapport annuel. Le total de l'actif se chiffre à \$1,510,498.61, soit une augmentation de près de \$150,000 sur celui de l'an dernier. On a aussi profité de la circonstance pour fonder une Caisse Scolaire à l'Ecole Ste-Cécile, c'est maintenant un fait établi, sur le modèle de celle qui existe depuis une dizaine d'années dans la paroisse à l'Ecole St-Paul. On sait comment l'épargne scolaire rend d'éminents services et apprend aux jeunes gens le sens de l'économie.

Le conseil, après cette assemblée, se compose comme suit: M. Aimé Dion, président; M. Liguori Villemure, vice-président; réélus: M. Rosaire Couture, directeur réélus: M. Adrien DeMontigny, directeur et M. Omer Carboneau, secrétaire-gérant. A la Commission de Crédit: M. Gérard Bourget, réélus, MM. John Powers et Omer Rheault, au conseil de surveillance.

Infraction à la loi de l'impôt

Un jeune citoyen de notre ville, qui a reconnu sa culpabilité à l'accomplissement d'infractions à l'impôt, a été condamné hier par S. H. le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, à \$25.00 d'amende et aux frais ou à défaut de paiement à un mois de prison.

La plainte avait été portée par M. J.-J. Maisonneuve, membre de la Gendarmerie Royale du Canada.

Les gens reviennent en acheter!

Années dans la vie, pour les gens qui aiment le bon goût, la PINTA est la solution.

LA PINTA
\$2.20
LE GALLON \$7.25

LA PEINTURE MERVEILLEUSE

Jamais peinture ne nous a valu tant de compliments — même des personnes qui peignent pour la première fois!

- Pas de marque de raccord ou de pinceau.
- Séche en 30 minutes.
- Pas d'odeur désagréable.
- Garantie lavable.

N'ACCÉPTEZ PAS L'IMITATION

LEOPOLD DUPLESSIS

LITE
2093, rue Bellefeuille
Trois-Rivières Tél. 4-4485

Location de Machines A ECRIRE

G. H. HARTMAN
1547, N.-D.-E. Tél. 5-1433

Nouvelle émission Novembre 1953

Paroisse des TROIS-RIVIÈRES (COMTE ST-MURICE)

\$325,000 D'OBLIGATIONS

Datées du 1er décembre 1953
Echéant en séries du 1er décembre 1954 au 1er décembre 1968

Les échéances disponibles sont celles échéant du 1er décembre 1964 au 1er décembre 1968.

INTERET 4 1/2 %

PRIX: \$100.00 et l'intérêt couru

Prospectus sur demande. Les offres sont faites sous réserve de vente préalable.

On peut adresser ses commandes par téléphone ou télégraphique à nos frais — ou encore, en téléphonant à Trois-Rivières à: 5-1750

Compagnie de VALEURS EN PLACEMENT LTÉE

LUCIEN COTE, Président

210, OUELLE RUE NOTRE-DAME MONTREAL
Téléphone: MARQUETTE 9294

Fournaises à l'huile



POELES
de marque réputée "ABC"

GEO. LAFLEUR

1028, RUE CHAMPFLOUR

1028, RUE CHAMPFLOUR

1028, RUE CHAMPFLOUR

1028, RUE CHAMPFLOUR

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Association Press ou à l'Agence Reuters, sous le nom de cette dernière, sous le nom de la Canadian Press, sous le nom de l'Association Press ou sous le nom de l'Agence Reuters. Tous droits de reproduction des dépêches, particulièrement du NOUVELLISTE, sont également réservés.

Trois-Rivières, mercredi 25 novembre 1953

Le fédéral devrait alléger le fardeau de l'industrie

Les obstacles qui s'opposent depuis quelques mois au commerce extérieur du Canada ont fait le sujet de nombreux commentaires. Plusieurs ont tendance à blâmer l'attitude américaine qui applique une politique protectionniste tout en prônant la liberté du commerce dans les congrès internationaux.

La situation cause de nombreux soucis aux hommes d'affaires canadiens qui savent que notre industrie ne peut vivre sans un volume d'exportation considérable. Or, si le Canada est, relativement à sa population, le premier pays du monde pour le commerce international, sa prospérité dépend du commerce international à cause de la faible densité de sa population. Nos entreprises doivent concurrencer vigoureusement celles des autres pays, et l'on sait que les avantages, dans cette lutte, ne sont pas tous de notre côté.

Par suite du fait que le niveau de vie au Canada est très élevé, les salaires dépassent généralement les taux en vigueur dans la plupart des pays à l'exception des États-Unis. Il ne peut être question de réduire les salaires au Canada afin de rattraper les autres pays dont le coût de production est infiniment plus bas que le nôtre. Les méthodes modernes, la production massive, composent, d'ailleurs, amplement pour le coût élevé des salaires.

Mais il est un item qui pourrait apparemment être réduit, c'est celui des impôts. Il ne faut pas oublier que les impôts entrent dans le coût de production et que, souvent, la manière première subit une baisse considérable sans que le coût de production en soit affecté, précisément parce que les impôts taillent la tranche la plus juteuse dans le prix de vente d'un produit.

M. J.-D. Ferguson, président de l'Association canadienne des manufacturiers, vient de rappeler à Ottawa que l'impôt à tous les paliers percevait, en 1939, \$915 millions et que l'an dernier il devrait plus de \$5 milliards.

Au début de la guerre, l'impôt recueillait 16 pour cent du revenu national brut. L'an dernier, il en accaparait 22 pour cent. Il est facile de se rendre compte que cette proportion est exagérée. Le ministre des finances, lui-même, l'a déclaré en Chambre lorsqu'il a affirmé qu'un taux excessif de l'impôt sur les corporations, s'il était maintenu trop longtemps, pourrait causer un tort grave à l'économie canadienne. M. Ferguson note encore que le taux de l'impôt sur les corporations, qui était de 18 pour cent en 1939, a atteint 33 pour cent en 1950, au moment de la guerre de Corée, et qu'il s'élève jusqu'à 49 pour cent à l'heure actuelle. «Ce taux est évidemment trop élevé pour qu'on puisse le considérer comme impossible à réduire», ainsi que le déclare M. Ferguson.

Si nous voulons conserver nos marchés extérieurs et en conquérir d'autres, le gouvernement devra soulager un peu l'industrie canadienne.

Ce retour au travail est un geste sage. — "Dura lex, sed lex".

Contre le conseil de leurs chefs, les employés de la Commission du Transport de Montréal, ont déclenché après minuit vendredi soir une grève-éclair qui a laissé en panne la population de la Métropole. Sur les instances de leurs chefs, ils ont repris le travail lundi matin.

Mais on sent qu'il y a encore de la poudre dans l'air et qu'une autre explosion peut se produire.

Rarement décision aura été aussi impopulaire auprès de la foule. Celle-ci, tout favorable qu'elle puisse être au droit de grève, ne prise point une grève illégale. Du consentement même des chefs du syndicat elle l'était et c'est précisément en invoquant entre autres arguments l'illégalité du geste, qu'ils ont énergiquement demandé aux employés de reprendre immédiatement le travail.

On peut s'imaginer point qu'une loi interdisant le recours à la grève, après arbitrage, dans le cas d'un service public comme celui du transport à Montréal, mais la loi demeure toujours la loi même si on la trouve déraisonnable. Tout ce qu'il est permis de faire c'est de travailler à en obtenir la modification ou la révocation par le libre jeu des institutions démocratiques. Agir autrement, c'est d'avance se donner tort devant l'opinion publique.

Apparemment la situation est sans issue à Montréal. La Commission du Transport a allégué pour motif son refus d'acquiescer aux demandes de ses employés qu'elle n'a point le revenu suffisant et qu'il ne lui serait possible de l'obtenir que par une majoration nouvelle de ses tarifs. Une telle solution, si on l'acceptait, imposerait un fardeau additionnel aux usagers. Ce serait à leurs dépens que se réglerait le conflit.

Mais il n'est pas certain qu'une majoration des tarifs apporterait à la Commission du Transport le supplément nécessaire de revenu. Elle a constaté depuis des mois une diminution de ce revenu, consécutive à une baisse du nombre des usagers.

Il semble s'être produit à Montréal ce qui est survenu à Toronto après la grève des employés du tram dans la capitale ontarienne. Non seulement il y a eu à Toronto diminution du nombre des usagers, mais celle-ci s'est de plus produite sur les parcours brefs, c'est-à-dire les plus rémunérateurs.

Le tram ou l'autobus ne sont pas toujours indispensables. Nombre de gens peuvent recourir à la marche. D'autres adopteront l'auto.

Une majoration des tarifs serait impopulaire tout en risquant de n'apporter point à la Commission du Transport le surplus de revenu nécessaire.

Aussi songe-t-on à faire intervenir l'autorité municipale. Certes ne peut-elle forcer la main à la Commission du Transport, mais on espère qu'elle comblerait le manque à gagner de l'entreprise municipale à même les revenus généraux de la cité.

Même si cela se produisait, ce ne serait pas une solution. Ce serait encore la masse des contribuables qui ferait les frais du règlement... et rien ne garantirait que ce ne serait point à recommencer demain.

La municipalisation des services publics est une forme de socialisme. Il faut y regarder à deux fois avant de s'engager dans cette voie, car on risque fort de s'y brûler les doigts.

Toronto en a fait l'expérience. C'est aujourd'hui au tour de Montréal. Ni dans un cas ni dans l'autre elle n'est profitable pour les contribuables.

Célébration opportune du cinquantenaire du Motu Proprio

Depuis la promulgation des lois régissant l'art sacré, et en particulier la musique religieuse, de tous les coins du monde se sont élevés des objections et des approbations qui, réunies ensemble formeraient un volume sur la philosophie de l'art à l'égard de la rhétorique catholique et des règles liturgiques.

Dans ce tas de philosophes, on distingue les musiciens sérieux qui n'ont cherché que des éclaircissements et des adaptations locales du Motu Proprio; d'autres qui, empreints malheureusement de cet esprit de "fausse image" des 18^e et 19^e siècles, ont réagi contre des règles leur paraissant excessives, préférant les mélodies sentimentales et moussues aux accords bien architecturés de la Renaissance; enfin, il y a cette catégorie de gens qui, des règles pontificales, ne connaissent que les deux premiers mots par lesquels on les désigne: Motu Proprio; certains de ces derniers exposent un doctorat en musique pour prétendre qu'ils ont le goût raffiné, et même l'esprit de l'Eglise.

Comme le disait si bien le R. P. Emile Martin, dans sa conférence au séminaire des Trois-Rivières, dimanche soir dernier, "on a pris le Motu Proprio à la lettre, on a discuté sur la lettre pour en oublier l'essentiel: son esprit."

On a également confondu, il nous semble, les expressions "musique liturgique" et "musique d'inspiration religieuse". On a oublié que tout ce qui entrait dans le sanctuaire, que tout ce qui devait servir à la louange de Dieu, à l'expression de l'amour d'un peuple envers son Créateur devait être SAINT. Et bien plus, nous sommes d'avis qu'on a souvent manqué de dignité.

Le R. P. Martin a très bien défini la sainteté de la musique tel que l'entend l'esprit du texte de Pie X: "Comment infuser dans le mécanisme de la création musicale cette huile mystérieuse qui sanctifie et qui consacre?" La sainteté n'est ni une recette, ni un calcul. Elle se définit par l'union à Dieu, elle se mesure au degré de perfection qui dose la ressemblance entre les fils de Dieu et leur Père. Des lors sainte toute création d'art qui favorise cette union. Autrement dit, une musique qui forme un écran entre l'homme et Dieu, qui retient pour elle-même l'homme qui n'est dû qu'à Dieu, n'est plus à sa vraie place dans le sanctuaire. Elle cesse d'être un moyen pour devenir une fin, elle n'est plus fonctionnelle.

Nous regrettons d'avoir à dire que nous n'avons vu à cette conférence, d'une grande importance pourtant et d'un intérêt tout à fait d'actualité pour nos musiciens d'église, qu'un seul maître de chapelle et un organiste sur au moins vingt-cinq qui auraient pu y assister. Et le Motu Proprio... Tout à fait comme avant.

Traits de plume

Le président Eisenhower a promis au C.I.O. une série d'amendements à la loi Taft-Hartley de nature à la rendre "absolument équitable" tant pour le travail organisé que pour l'industrie et le public. Il a maintenu qu'à son jugement cette loi est "fondamentalement saine".

Il ajoute qu'il s'impose cependant d'y faire des changements de manière à réduire l'intervention de l'Etat, à hâter le travail de négociation d'ententes collectives et à assurer des relations industrielles saines et pacifiques.

Le Congrès voudrait-il accepter les amendements que soumettra le président Eisenhower? Dans son ensemble il favorise le maintien à peu près intégral de la loi Taft-Hartley et pour que les amendements du président aient chance d'être ratifiés il leur faudra n'avoir rien de radical.

—eOo—

Le 40^e congrès annuel du commerce étranger aux États-Unis, groupant quelque 2,300 délégués représentant des firmes d'exportation, des maisons de banque et de placement, a réclamé un accroissement du commerce international et des placements américains en pays étrangers. Ce serait dans l'intérêt direct des États-Unis et à leur bénéfice. De plus, selon lui, on devrait cesser l'aide économique aux pays étrangers, abaisser les tarifs.

Ca, c'est la voix des grands industriels et de la haute finance. Tout autre le son que font entendre l'industrie moyenne et les milieux agricoles. Là, on réclame une hausse des tarifs. Du point de vue électoral, ce dernier groupe est beaucoup plus important que l'autre. Et pour cette raison, il y a à craindre que son opinion l'emporte.

—eOo—

D'après le vice-président des États-Unis, Richard Nixon, actuellement au Japon, "les États-Unis commencent une erreur en 1946" en démissionnant totalement ce pays. C'est que les États-Unis s'étaient alors trompés sur les intentions des Soviétiques.

Cette déclaration du vice-président Nixon traduit le désir de voir le Japon réarmer pour constituer dans le Pacifique un bastion avancé contre la Russie et la Chine communistes.

—eOo—

Les "purs" du Crédit social en Colombie-Britannique sont déçus du nouveau gouvernement. Ce n'est, selon eux, qu'un autre parti politique. Pouvaient-ils s'attendre à plus que cela?

—eOo—

L'ex-top Farquar sera jugé par contumace. Il ne se portera pas plus mal.

C'est la vie!

La Ste-Catherine

Vingt-cinq novembre, date attendue fébrilement par des milliers d'écoliers, parce que c'est aujourd'hui qu'est fêtée la Ste-Catherine. Nul n'oubliera, en effet, les délices que lui procurait cette journée mémorable de son enfance. Nous nous rappelons que nos parents confiaient nos poches de "papillotes" — pour écouter M. Etienne Blanchard, — de bonne "tûre", comme disaient nos grand-mères, et que le maître, en classe, accordait un moment de répit pour déguster nos bonbons.

De nos jours, encore, la tradition ne s'est pas tout à fait perdue. Comme les célébrations de Noël et Pâques prennent de l'avance, il en est de même pour la Ste-Catherine et c'est déjà depuis une ou deux semaines que les vitrines des magasins regorgent de bonnets, et, aujourd'hui, sur le chemin de l'école, les enfants iront plus joyeux, les mines bouffies et les habits tachés de sucre.

Dans nos campagnes, on va "tûrer". Les mamans connaissent encore les recettes qui font la joie des petits et toute la famille, après souper va se réunir et chanter à l'instar de la délicieuse composition qui bout sur le poêle. Après quoi, la mélasse refroidie est étirée en longues lanières blanches et coupées en morceaux. Ça, c'est une vraie partie de plaisir. C'est un peu le temps des sucres en automne. Il paraît que c'est une vieille Catherine qui nous a laissé cette tradition. Bénie soit-elle.

Il est un autre aspect de la fête de sainte Catherine qui a été instituée patronne des philosophes. Dans nos collèges classiques, le congé accordé joint d'une faveur égale à celui de la St-Thomas. Pour ces "amis de la sagesse", il fait bon de retomber en enfance, pour une journée. Cela assainit l'esprit et vivifie l'intelligence, pour ensuite mieux retrouver la Vérité.

D. M.

—La cité

(Suite de la page 3)

En vertu de la charte et du règlement, la Commission possède déjà tous les pouvoirs que le Conseil peut lui donner. Elle possède même le pouvoir de signer des contrats. Le Conseil ne pouvait pas lui donner. Il faudra même amender le règlement pour faire disparaître ce pouvoir.

c) Que toutes les activités du parc de l'exposition relèvent de la dite commission. "C'est ce qui existe actuellement, en vertu du règlement. Cependant, comme la Cité n'est pas considérée comme propriétaire de certaines bâtisses, par le Gouvernement Provincial, cela crée un moyen constitutionnel de régler ce problème. On sait que le fédéral a proposé une loi permettant aux provinces de percevoir 5 pour cent de l'impôt payé au gouvernement fédéral pour l'appliquer aux fins éducationnelles, mais elle n'est pas encore en vigueur. Les provinces ne savent pas sur quel impôt imposer cette taxe. On dit qu'elle sera l'impôt sur le revenu."

"Cela paraît bien, dit le premier ministre, mais cela ne veut rien dire. L'Ontario a le droit de percevoir 5 pour cent mais il n'a pas réussi et cette province a ensuite conclu avec Ottawa un arrangement que jamais la province de Québec n'acceptera. Que l'opposition coopère avec le gouvernement pour régler cette question."

C'est une question que place le fédéral à la politique. Les grands chefs libéraux du passé étaient de l'opinion que nous exprimons maintenant.

"C'est le temps de coopérer, avant qu'il ne soit trop tard, car la situation est grave et dangereuse. Les événements se précipitent et la province de Québec doit faire une affirmation précise de ses droits. C'est le devoir de tous les vrais patriotes de placer au-dessus des intérêts de parti l'intérêt commun de la nation. L'intérêt de nos enfants et de nos petits-enfants."

La province de Québec s'est donné un drapeau qui est une affirmation de ses droits, de son droit de vivre et de survivre. À l'avenir, elle ne se laissera pas enlever le drapeau blanc de l'abdication."

La Chambre s'est ensuite ajournée à cet après-midi et il est entendu que le débat se continuera ensuite jusqu'à la fin de la soirée. Le premier orateur sera M. Emilien Lafrance, député de Richmond.

—L'avocat

(Suite de la page 3)

Missions Permanentes du 8 juin 1953 et le Conseil nous a alors autorisés à comparaître devant la Régie de l'Électricité et à nous opposer, au nom de la cité, à cette requête de la compagnie.

Le 22 juin 1953, nous avons comparu en audience publique devant la Régie et nous avons produit des tableaux préparés par M. Denechaud indiquant l'effet des augmentations demandées par la Shawinigan Water & Power. J'ai aussi demandé oralement une série de renseignements qui nous permettraient d'établir si réellement la Shawinigan avait besoin de cette augmentation.

A la suggestion de la Régie, il a été convenu que ces questions seraient mises par écrit. Immédiatement après la séance, les représentants de la Compagnie nous ont demandé une entrevue pour soumettre nos questions.

Après avoir communiqué avec le gérant, une rencontre eut lieu le 7 juillet 1953, aux Trois-Rivières, alors que la Compagnie était représentée par le sénateur Bouffard, MM. Taschereau, Fréneau et Baribeau, et la cité, par le gérant, le trésorier et moi-même.

Au cours de l'entrevue, nous avons fourni une demande écrite comprenant vingt questions et nombre de subdivisions à ces questions.

Des cette entrevue, nous avons compris que la compagnie était prête à abandonner son droit d'installer des compteurs à demande pour les services domestiques, excepté dans le cas d'installations pour chauffage à l'électricité.

C'est que le 15 octobre que nous avons reçu des réponses à notre questionnaire. Il faut noter que plusieurs de nos questions sont restées sans réponse.

Nous en avons eu suffisamment pour établir une vue d'ensemble des opérations de la Compagnie. Nous n'avons pu obtenir cependant le revenu brut de la Compagnie pour la Cité des Trois-Rivières, ni le revenu de chaque catégorie tarifaire de la Cité.

Nous n'avons pu non plus obtenir le revenu des différents groupes urbains établis par l'ordonnance 344.

En somme, il a été impossible d'obtenir les détails demandés en concernant la Cité, excepté quant

distriels de la province, nous comprenons que nous devons donner à notre jeunesse, avec les écoles spécialisées, la possibilité de développer ses talents. J'entends des gens qui ont l'audace de parler de différence entre éducation et culture.

On ne réalise pas assez souvent l'importance de l'enseignement universitaire dans ses repercussions.

"L'école dont l'université est le rayonnement, ajoute le premier ministre, est quelque chose qui touche aux fibres les plus secrètes de notre esprit. C'est pour cela qu'il faut absolument en conserver le contrôle."

M. Duplessis rappelle qu'il a rencontré M. St-Laurent, il y a plus d'un an, il lui a écrit, par la suite, pour affirmer que le gouvernement de Québec ne pouvait pas accepter les allocations fédérales aux universités.

"J'ai demandé au premier ministre du Canada de nous remettre notre part, car si le fédéral avait de l'argent à donner en cadeau aux universités, c'est qu'il s'est emparé de notre bien."

"Par la suite, à la demande des autorités religieuses et civiles, tant de Montréal que de Québec, le gouvernement provincial a permis de payer ces allocations pour un an seulement, après avoir trouvé un moyen de protéger les droits de la province, au moyen d'une commission conjointe. Il fut alors bien entendu que c'était pour un an seulement et que la permission ne serait pas renouvelée."

"Ce n'est pas notre faute, dit M. Duplessis, si des institutions ont fait des dépenses en se basant sur cet octroi fédéral. Elles ont eu la mémoire courte et quand les institutions sont revenues à la charge cette année nous avons dit: "Non".

Le premier ministre reproche à Ottawa de toujours chercher à renouveler ces supposées ententes temporaires.

Parlant de l'impôt sur le revenu, M. Duplessis rappelle que depuis 1942 le gouvernement provincial, bien qu'ayant droit à l'impôt direct qu'est la taxe sur le revenu, n'a pas voulu imposer cette taxe pour ne pas pressurer le contribuable. Il avait été compris que le gouvernement fédéral se retirerait de ce champ mais il n'a jamais tenu parole.

M. Duplessis se déclare prêt à féliciter quiconque pourra trouver un moyen constitutionnel de régler ce problème. On sait que le fédéral a proposé une loi permettant aux provinces de percevoir 5 pour cent de l'impôt payé au gouvernement fédéral pour l'appliquer aux fins éducationnelles, mais elle n'est pas encore en vigueur. Les provinces ne savent pas sur quel impôt imposer cette taxe. On dit qu'elle sera l'impôt sur le revenu."

"Cela paraît bien, dit le premier ministre, mais cela ne veut rien dire. L'Ontario a le droit de percevoir 5 pour cent mais il n'a pas réussi et cette province a ensuite conclu avec Ottawa un arrangement que jamais la province de Québec n'acceptera. Que l'opposition coopère avec le gouvernement pour régler cette question."

C'est une question que place le fédéral à la politique. Les grands chefs libéraux du passé étaient de l'opinion que nous exprimons maintenant.

"C'est le temps de coopérer, avant qu'il ne soit trop tard, car la situation est grave et dangereuse. Les événements se précipitent et la province de Québec doit faire une affirmation précise de ses droits. C'est le devoir de tous les vrais patriotes de placer au-dessus des intérêts de parti l'intérêt commun de la nation. L'intérêt de nos enfants et de nos petits-enfants."

La province de Québec s'est donné un drapeau qui est une affirmation de ses droits, de son droit de vivre et de survivre. À l'avenir, elle ne se laissera pas enlever le drapeau blanc de l'abdication."

La Chambre s'est ensuite ajournée à cet après-midi et il est entendu que le débat se continuera ensuite jusqu'à la fin de la soirée. Le premier orateur sera M. Emilien Lafrance, député de Richmond.

—Réplique

(Suite de la page 13)

percut vite que l'Ontario et le Québec ne s'alignent pas ensemble. Par la suite, il y eut la Confédération.

La Confédération n'est pas une entente, un pacte entre quatre provinces, mais une entente, un pacte entre deux races, la race française et la race anglaise.

Si nous regardons ce qui s'est dit à ce moment-là, on s'aperçoit que des gens comme Brown, McDonald admettaient que sans le consentement du Bas-Canada, il n'y avait pas de Confédération possible.

L'usurier Laurier a souligné que la forme confédérative donnée à l'administration canadienne n'était que pour conserver à la province de Québec ses institutions et son mode de vie. Au moment du vote de l'Acte de 1871, lord Carnarvon, qui le Bas-Canada était jaloux, a son droit, de ses institutions ancestrales et qu'il n'entretrait dans l'Union qu'avec la promesse qu'il les conserverait.

La province de Québec n'est entrée dans la Confédération que pour conserver ses traditions religieuses et nationales, sa langue et sa culture françaises, sa foi catholique, dit M. Duplessis.

Le seul organisme capable de conserver ces valeurs, c'est l'école.

Il est impossible à un peuple de garder sa foi, ses traditions, ses coutumes, son mode de vie, sans écoles. L'enseignement est la forteresse de nos traditions religieuses et civiles. C'est la source indispensable de notre survie. C'est le cœur même, il est même de la nationalité. Il n'y a pas de progrès sans écoles et pas de progrès sans religion.

Dans la province de Québec, nous avons le système scolaire le meilleur qui soit. M. Cabana le disait. Il n'y en a pas de supérieur. Il nous est permis de garder ce qui nous est cher, tout en respectant la minorité. C'est un modèle de système scolaire parce qu'il est administré à Québec par Québec pour Québec.

Je ne veux pas critiquer qui que ce soit, dit M. Duplessis, je me formule pas d'opinion sur des administrations qui ne relèvent pas de la province de Québec. Notre attachement à la langue française, à la foi catholique, à la mentalité française est pour nous l'accomplissement d'un devoir de reconnaissance. Nous n'avons pas le droit de renoncer de près ou de loin à ces richesses d'un prix inestimable.

Nous avons des milliers d'écoles élémentaires; nous avons de nouveaux collèges classiques. Quand nous constatons les progrès incontestables de la Cité, excepté quant



Nérrologie

M. Edmond St-Louis est décédé âgé de 58 ans

Aux Trois-Rivières, le 23 novembre 1953, est décédé à l'âge de 58 ans, M. Edmond St-Louis, époux de feu Rose-Alma Faucher.

Il laisse dans le deuil, ses fils: Réal et Noël du Cap-de-la-Madeleine; Jean-Guy, Gilles et Lucien de Beauharnois; Gaston du Cap-de-la-Madeleine; ses filles: Mme Armand St-Germain (Lucienne); Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme St-Etienne-des-Grès (Mme Desrosiers); Mme Sorel; Mme Jean Corbin (Florette); Mme Cap-de-la-Madeleine; Mme Arthur Martel (Rolande); Mme St-Eulalie; Mme Pauline et Mariette du Cap-de-la-Madeleine.

SHAWINIGAN

GRAND'MÈRE

LA TUQUE

SAINT-TITE

Chances d'annexion améliorées — Nouvelle industrie à l'horizon?

Fernand Trudel rendra des chansons canadiennes ce soir

Shawinigan, 25. — Fernand Trudel, chanteur fantaisiste, se rendra à Shawinigan, au poste C.K.A.C., de 9 h. 00 à 9 h. 30 au programme "Les Benjamins" trois chansons d'auteurs canadiens, dont une de Madame Simone Gélinas-Murray, compositrice et directrice des Midinettes de Shawinigan. Fernand Trudel nous a déclaré hier qu'il enregistrerait bientôt ces chansons sur disque.

Ligue du Sacré-Coeur

Shawinigan, 25. — La Ligue du Sacré-Coeur de Saint-Bernard convoque hommes et jeunes gens au local du cercle d'Economie domestique, 806, 3e rue, jeudi soir le 26 novembre, pour le cercle d'étude mensuel de la Ligue.

Mgr Pelletier présidant la fête du supérieur de Ste-Marie crée l'abbé Langevin chanoine honoraire

Shawinigan, 25. — A l'issue de l'allocution que prononçait, hier soir, son excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier, à l'occasion de la fête du supérieur de Ste-Marie, l'évêque de Trois-Rivières a annoncé en présence de tous les membres du clergé et de tous les parents d'amis des élèves qui remplissaient la vaste salle de cette institution, l'élevation au rang de chanoine honoraire, de M. l'abbé Raymond Langevin, qui dirige les destinées de cette maison de formation, en qualité de supérieur.

Les applaudissements qui suivirent, en disent plus long que des paroles sur la vive satisfaction que ressentent tous les membres du clergé et supporteurs de cette belle œuvre que le pasteur du diocèse de Trois-Rivières, qualifiant quelques instants auparavant au cours d'une allocution tout à fait circonstanciée, de semence féconde laissant présager une belle moisson dont tout monde a tant besoin de nos jours. En termes appropriés, celui-ci fit un bel éloge, du travail magnifique accompli par l'abbé Raymond Langevin et de tous ses dévoués collaborateurs, pour lesquels il n'a que de l'admiration, les encourageant à poursuivre dans la voie qu'ils se sont tracée, le travail d'éducation et de formation de ceux qui seront appelés à prendre la relève de cette

A la réunion de l'A.C.I.

1—Hymne à la nuit (Rameau) Choral
2—Amal et la lettre du Roi
Acte 1er
Amal est malade parce qu'on le prive de respirer l'air pur. Il cause gentiment à la fenêtre avec des passants. Ceux-ci lui font croire qu'il pourrait bien recevoir une lettre du Roi un jour.
3—Canon
4—Amal et la lettre du Roi
Acte 2ème
Le charme candide de l'enfant voyage, de lettres en lettres, jusqu'au palais du Roi. Ce dernier lui envoie alors son plus grand médecin et lui annonce sa visite. Le rêve devient une réalité. Dans l'air pur et l'espérance, Amal guérit.

5—M. Le Supérieur
6—Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier.
—O—O—
AMAL
et la lettre du Roi
(Poème en deux actes de Tagore)

DISTRIBUTION
Jean Thibault
Madame, oncle d'Amal G. Matteau
Médecin Laval Leclerc
Gaffer, frère de Madhav.
Paul-Emile Landry
Fernand Caron
Yves Laliberté
Maurice Bellemare
Pierre Lorange
Mario Paquin
Paul-André Laliberté
Normand Clermont
Cyrille Lafrenière
Docteur x x x
M. Laperrière
Les décors sont de Laval Leclerc, assisté de Pierre Hogue et Roch Prud'Homme, élèves de Belles-Lettres.



Au Richelieu

Shawinigan, 25. — Le confédéré du dîner hebdomadaire du club Richelieu-Shawinigan, à l'hôtel Royal, jeudi midi, sera le brigadier Guy Gauvreau, D.S.O., directeur des relations extérieures de la brasserie Dow, et président de la campagne de charité 1953 à Montréal. Le titre de sa causerie sera "Ça coûte si peu cher". M. Gauvreau présentera le conférencier, M. Arthur McNeill le remercierez. La causerie-éclair sera donnée par M. L.-P. Filion.

Grand-Mère, 25. — S.H. le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix, a rendu son jugement, hier, dans le cas de M. Lucien Montambeault du Cap-de-la-Madeleine, accusé de conduite dangereuse à la suite de l'accident de la route survenu le 27 août dernier, accident qui avait causé la mort de M. Antonin Lefebvre, de Shawinigan.

Vu la nature et les circonstances de l'accident, S.H. le juge Girard a condamné l'accusé à \$100 d'amende plus les frais ou à trois mois de prison et son permis suspendu pour une période de six mois.

Il a été démontré que le conducteur a persisté à filer à une vive allure, après que les trois occupants de son véhicule lui eurent signalé son excès de vitesse. L'accusé avait admis au cours de son procès avoir filé à une vitesse de 60 à 65 milles à l'heure et qu'il avait été aveuglé par les phares d'une automobile.

Me Léon Méthot, C.R., dans son réquisitoire, avait déclaré qu'il y avait eu une certaine négligence de la part du conducteur, mais de là à le rendre criminellement responsable, il y avait une différence car l'accusé n'avait pas la ferme intention de tuer Lefebvre, pas plus d'ailleurs que les autres passagers de son auto. "C'est un pénible accident", avait alors dit Me Méthot, "mais je ne crois pas qu'il soit juste de tenir mon client criminellement responsable, même s'il y a eu négligence de sa part".

Abonnez-vous au Nouvelliste
Nettoyeur à mains "MAJESTIC"
Au Salon du Roi DE L'HOTEL ROYAL Jusqu'au 30 nov.
GABRIEL BIGRAS le Bourvil canadien authentique, qui vous fera rire aux larmes
VENEZ PASSER UNE SOIRÉE DES PLUS AGREABLES. GABRIEL BIGRAS LE BOURVIL CANADIEN. UN SUCCES FORMIDABLE AU CASALOMA ET DANS PLUSIEURS CLUBS CHICS DE LA METROPOLE.
Salle à air climatisé par réfrigération. Spectacles tous les soirs.
EN FIN DE SEMAINE NOUS VOUS PRESENTONS UNE ARTISTE DE GRANDE REPUTATION.
Jeannine Pilon
Hotel Royal
4e Rue Shawinigan Tél.: 4436

L'ISLET
AIR CHAUD... AIR CLIMATISE
Nous avons la formule que vous cherchez. Installation faite par des experts. Garantie sur toutes nos fournitures.
Demandez nos prix.
C. Trahan
POELES L'ISLET
940, rue Station Shawinigan Téléphone: 2251

R. P. HEBERT
CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS MARCHANDISES A LA VERGE
577, 5ème RUE SHAWINIGAN Téléphone: 2220

Voyage fructueux des autorités de Shawinigan et Ste-Flore à Québec



Shawinigan, 25. — Les représentants municipaux de Shawinigan Falls et de Sainte-Flore ont fait un fructueux voyage, semblait-il, à Québec, au cours de la journée d'hier, au département des Affaires Municipales. C'est l'impression bien nette que nous a laissée S. H. le maire François Roy, à qui nous avons posé hier soir quelques questions en marge de ce voyage, et le premier magistrat en réponse à une de nos questions, a ajouté que ces démarches pourraient être suivies, dans un avenir assez rapproché, de la venue d'un nouveau industriel, sur le territoire qui, si tout va bien, deviendra une partie de Shawinigan, à compter du 1er janvier 1954. De son côté, notre chroniqueur municipal de Sainte-Flore, qui suit de très près les développements en marge de l'annexion de Shawinigan-Nord à Shawinigan Falls, a obtenu du maire Léo Arvisais, de Sainte-Flore, qui s'est aussi rendu à Québec et qui participe à l'entrevue, une déclaration qui reflète l'optimisme.

Notre entretien avec M. Roy pourrait se résumer ainsi: "Avez-vous fait un bon voyage à Québec, au département des Affaires municipales", avons-nous demandé à M. Roy.

"Notre voyage a été excellent, je crois, et les bonnes nouvelles ne devraient pas tarder à nous parvenir."

"Si le voyage a été fructueux, Monsieur le Maire, et si des décisions d'importance doivent se prendre, en marge de ce voyage, il est à présumer que le conseil municipal de Sainte-Flore, qui se réunira le 27 novembre, aura à cœur de régler la question de la séance régulière de décembre, qui doit avoir lieu le 7. Serait-il possible qu'une séance spéciale ait lieu très prochainement pour étudier les nouveaux aspects de la question et prendre une décision le plus tôt possible, afin de tout bâcler pour le 1er janvier? En donnant, par exemple, les avis de convocation d'une séance spéciale de demain, est-ce qu'il ne serait pas possible au conseil de ville de s'occuper de la question le 27 novembre?"

"En effet, puisque nous avons commencé des démarches, nous allons continuer notre travail, afin de savoir à quel point nous en sommes et à quel point nous en sommes loin. Si nous donnons nos avis de convocation de demain, je crois bien que nous pourrions nous réunir en séance publique spéciale lundi prochain."

Blanche Tarjus à Grand'Mère

Le concert de Blanche Tarjus aura lieu ce soir à Grand'Mère. Elle interprétera des œuvres de Vivaldi, Bach, Beethoven et Fauré à 8 heures, à la salle des Ursulines.

TARDIF AUTO Enrg.
Pour l'achat d'un char usagé attendez nous au samedi
2783, St-Alexis Tél. 6523
Shawinigan

GRATIS \$125.00
En marchandises de votre choix à notre magasin avec l'achat d'un
REFRIGERATEUR INTERNATIONAL HARVESTER
Voyez-nous aujourd'hui Profitez de cette vente formidable
L'Ameublement MODERNE
302, 6e Ave. Tél. 3543
GRAND'MÈRE

Un an de prison pour attentat à la pudeur
Grand-Mère, 25. — Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

"Il faut que justice soit faite", a dit le juge Girard. "L'offense est grave et passible du tout. Je tiens compte que cet acte a quelque chose de maladif dont vous n'êtes pas entièrement responsable. Ma sentence s'étend à un an de prison. Si l'accusé a une bonne conduite, je serai le premier à accorder son pardon en temps et lieu."

L'accusé fondait en larmes en quittant la salle d'audience. La clémence de la cour avait été démentie par Me Rosaire Lajoie de Shawinigan.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Logement à louer

3 appartements chauffés plus salle de bain moderne, situés sur la 5e ave.
SHAWINIGAN-SUD
Téléphone: 2111

RÉVEILLEZ VOTRE BILE
Sans Colonne — Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain
La bile est le fluide qui donne à l'organisme son énergie. Si elle est faible, vous êtes fatigué, vous avez des maux de tête, vous êtes nerveux, vous avez des troubles digestifs, etc. Réveillez votre bile avec le Bile-Activant. C'est un médicament qui agit sur le système biliaire et qui donne à l'organisme son énergie normale. Le Bile-Activant est un médicament qui agit sur le système biliaire et qui donne à l'organisme son énergie normale. Le Bile-Activant est un médicament qui agit sur le système biliaire et qui donne à l'organisme son énergie normale.

Chassez tous ces soucis avec CAMUS
HORS D'ÂGE ou TROIS ÉTOILES
1863
CAMUS
"LA GRANDE MARQUE"
COGNAC

NOTRE Spécial DE fin de semaine
Choisissez à même notre assortiment de Noël. Tafetas, Crêpe, lainage, bengaline, faille. Dans une très belle gamme de couleurs. C'est le temps de faire...
100 ROBES
Votre choix pour les Fêtes
1er LOT: Reg. jusqu'à \$19.95 \$9.99
SPECIAL DE FIN DE SEMAINE
2ème LOT: Reg. jusqu'à \$29.95 \$14.44
SPECIAL DE FIN DE SEMAINE
Pour donner à notre clientèle l'avantage de se procurer à bon prix, un manteau pour les fêtes, nous continuerons encore cette semaine notre grand...
Spécial de Manteaux
\$19.99
\$27.77
\$39.99
20% REDUCTION 20%
sur tous nos manteaux non affectés par notre spécial ci-dessus, en Elysian, Kosta-paka, Bile & Bien, molaine, Alpaca, etc., etc.
sur tous nos manteaux de fourrure: Bile de rat musqué, mouton de perse, seal noir ou brun, (Lapin teint), chat sauvage rasé, etc., etc.
Visitez notre nouveau DEPARTEMENT de FOURRURES
Trahan Confection
Exclusivité Féminine
630 6e Avenue Grand-Mère

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

Un individu qui avait été accusé d'attentat à la pudeur d'un garçon de 13 ans a été condamné à une sentence d'un an de prison, hier, par son honneur le juge Léon Girard, de la cour des Sessions de la Paix des Trois-Rivières.

BR
Auto

B
FOU

Jo

F

616

in

g

D

—



N

SO

4 FL

100

Réunion mensuelle de l'U.C.F. de Saint-Grégoire

St-Grégoire, (D.N.C.) - Ces jours derniers avait lieu, dans la salle paroissiale, la réunion mensuelle du cercle de l'U.C.F. sous la pré-

THEATRE PLAZA

STÉPHANE DE LA PERADE

JEUDI ET SAMEDI

"LA CHEVAUCHEE DE L'HONNEUR"

En Technicolor

et au même programme

"UNE FEMME PAR JOUR"

sidence de notre curé M. l'abbé Albert Labonté.

La présidente du cercle local, Mme Albert Bellevue, souhaita la bienvenue.

Le conseil, composé de Mmes Albert Bellevue, présidente, Hector Garon, vice-présidente, Henri Prince, Raoul Guillemette, Ed-

win Sullivan, Romeo Bergeron et Leon Bouvier, conseillers, était au complet.

M. le curé a dirigé un cercle d'étude sur les règles de l'U.C.F., son but, la charité et l'entraide que doit se porter chacune de ses membres.

Mme H. Garon, vice-présidente, a conduit un forum bien gai, puis-

qu'un a parlé de la nécessité du sourire! Toutes ont été unanime à conclure qu'une femme qui sourit en vaut deux.

Un autre forum très intéressant, cette fois dirigé par Mme Ed. Sullivan, porta la discussion sur le soin des enfants.

La partie technique de la réunion fut de présenter trois mo-

des de jolis tabliers et plusieurs articles de décoration intérieure.

A la partie récréative, il y eut amusements de circonstance et trois prix de présence furent don-

nés.

Suivant le conseil de notre pasteur, qui avait demandé de protester auprès de la légation Polonaise, à Ottawa, contre la persécution qui sévit en Pologne, il fut décidé d'envoyer la lettre sui-

vante:

"Nous les dames de l'Union Catholique des Femmes de notre localité, protestons du plus profond de notre cœur contre la persécution qui sévit en Pologne.

Nous sommes particulièrement horrifiées par l'ignominieuse condamnation du Cardinal Wisninski, Primat de l'Eglise de Pologne.

Nous prions Dieu qu'il vous éclaire et qu'enfin vous compreniez que c'est une honte pour un pays, qui se croit civilisé, de martyriser des gens dont le seul crime est de croire en Dieu.

Puisse l'indignation de tous les gens civilisés vous faire changer d'avis."

RIALTO

MERCREDI - JEUDI

et VENDREDI

GREGORY PECK

The Adventurer

AVA GARDNER

The Girl in The Casino

MELVYN DOUGLAS

The Power

WALTER HUSTON

DANS

"PASSION FATALE"

(GREAT SINNER)

2 GRANDS FILMS EN FRANÇAIS

Les Pin-Ups d'Hollywood prises de panique devant ces irrésistibles séducteurs!



"ABBOTT & COSTELLO A HOLLYWOOD"

Matinée: 1 h. 30 p.m.

Soirée: 6 h. 9 h. 9 h. 30 p.m.

IMPERIAL

MERCREDI-JEUDI-VENDREDI



QUELQUE PART LA NUIT

JOHN HODIAK

NANCY GUILD

QUELQUE PART

dans

LA NUIT

BOMBA ET LE VOLCAN EN FEU

Un Monde de TERREUR et d'EMOTIONS!

BOMBA CONTRE UN CROCODILE

ALIA BICHNERICH DUNE VIELE PRADE

ET LA LUTTE POUR LA VIE

JOHNNY SHEFFIELD

FOTO NITE \$695.00

CINEMA PARIS

UNE LUMINEUSE OPERETTE

ROSSI

au pays du Soleil

avec YVONNE LAFAMME, GEORGES TARTY et JACQUELINE PRESTES

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

LES ANCIENS SAINT-LOUP

avec PIERRE LAROCHE

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

MORAIRES: 1.40 - 4.45 - 9 h. 30

Félix Leclerc chez les Compagnons de Notre-Dame



Après son concert au gala du Jeune Commerce, samedi soir, Félix Leclerc a visité le théâtre des Compagnons de Notre-Dame et les membres de la troupe. Il y a parlé de théâtre, surtout de "Maluron", et a exécuté son second tour de chant de la soirée, dans une atmosphère bien particulière et pour un auditoire très intime. Le photographe du Nouvelliste, René Picard, a croqué ce tableau sur la scène des Compagnons, derrière le grand rideau rouge où les acteurs évoluent une ou deux fois par semaine. On y voit une partie des décors et des accessoires de "Clarella", oeuvre de Jean Pellerin présentée à l'affiche. En ce moment, Leclerc lit la pièce qui sera le deuxième spectacle chez les Compagnons. A la

LE THEATRE DES COMPAGNONS

Félix Leclerc vient lire

Maluron chez nos comédiens

(Par Jacques Huray)

Félix Leclerc a visité le théâtre des Compagnons de Notre-Dame

après son concert, au gala du Jeune Commerce, samedi soir. Le

troubadour canadien a profité de la circonstance pour se plonger dans l'atmosphère des tréteaux et lire "Maluron", pièce en trois ac-

tes qu'il vient de réviser à neuf et que la troupe locale créera à Trois-Rivières à la fin de janvier 1954.

Félix a manifesté beaucoup d'enthousiasme en prenant contact avec les Compagnons. Il a

groupé autour de lui les interprètes, les techniciens, les décorateurs, les accessoires, les costumiers, même le metteur en scène et l'auteur, et leur a donné une

leçon d'amour du théâtre. Leclerc met de la vie dans sa lecture et démontre ses talents de conteur.

Dans son théâtre comme dans ses chansons, Félix Leclerc est d'une simplicité désarmante. Le dialogue de "Maluron" est vif,

piquant, il respire la bonne odeur de la campagne par un beau jour d'été, il est frais comme cette jeunesse dont il s'applique à décrire les tourments et les ambitions.

Voir Leclerc lire une pièce de théâtre, c'est en soi tout un spectacle. L'auteur élève la voix, rit, gesticule, en un mot, vit chacune des répliques de ses personnages.

Pendant une heure et quart, il lit sans arrêt le premier, le deuxième et le troisième acte. Il n'est interrompu que par les applaudissements des comédiens, entre chaque acte. Il s'efforce de démontrer comment il entend que soit interprété chaque caractère. Et Dieu sait combien ces caractères sont bien tranchés; ils sont aussi colorés qu'une forêt d'érables qui miroitent sous un soleil d'octobre.

"Maluron" est une oeuvre pessimiste, Leclerc fait le procès de l'artiste canadien. L'homme incompris de ses parents et de son entourage. Maluron est un grand acteur. Il n'a jamais étudié la diction ni l'art dramatique mais il a ce dans le sang. Ses dons d'interprète sont tellement exceptionnels qu'il réussit même à se faire passer pour un autre aux yeux de son propre père.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus de franchise possible. Le metteur en scène choisira sans doute ses meilleurs interprètes pour ne pas décevoir et l'auteur et le public.

Une fois la lecture de "Maluron" terminée, l'auteur fraternise avec les comédiens. Pour la plupart, il ne les connaît pas, mais il sent qu'ils vont mettre toute leur ardeur à la tâche afin de jouer "Maluron" avec le plus



DE MA FENÊTRE

par Marie-Claude

La Sainte-Catherine! Ces mots évoquent une date qui se détache nettement sur le calendrier. Les enfants pensent à la "tira" qu'ils mangeront, les jeunes filles aux joyeuses réunions qui célèbrent cette fête, les moins jeunes soupirent en secret et les mamans se disent: voilà l'hiver qui vient, ou il ne reste qu'un mois pour les emplettes de Noël.

Plusieurs saintes ont porté le nom de Catherine. Celle qu'on fête le 25 novembre est sainte Catherine d'Alexandrie qui n'était autrefois que la patronne des jeunes filles. La tradition raconte que l'Enfant Jésus, dans les bras de la Sainte Vierge, lui apparut et lui mit un anneau au doigt pour montrer qu'il la choisissait pour sa fiancée. Elle convertit l'impératrice Faustine et subit le martyre sous l'empereur Maximin au commencement du quatrième siècle.

L'expression "coiffer sainte Catherine" pour dire "rester vieille fille" provient, dit-on, de ce que, dans certaines églises, les filles non mariées de 25 à 35 ans étaient chargées de renouveler la coiffure de sainte Catherine, le jour de sa fête. Il faut noter que dans un grand nombre d'églises d'Europe, les statues sont habillées et coiffées d'étoffe et que ce costume est changé aux grandes occasions.

Plusieurs grands peintres se sont inspirés de la vie de sainte Catherine d'Alexandrie et ont peint des tableaux intitulés "Le Mariage mystique de sainte Catherine", entre autres Memling, Jordans, Le Corrège, Paul Véronèse.

C'est Marguerite Bourgeoys, dit-on, qui a institué au Canada l'habitude de la "tira". Pour fêter dignement la patronne des jeunes filles, elle avait décidé d'amuser les petites blanches et les petites sauvagesses qui étaient ses élèves. En ce temps-là il n'y avait pas de chocolats... Manger des bonnes choses est toujours une fête pour les enfants, surtout lorsqu'ils peuvent pénétrer à leur goût la belle confiserie... Alors, mangeons de la tira en l'honneur de sainte Catherine et de Marguerite Bourgeoys.



Shawinigan — De gauche à droite: M. et Mme Hervé Dupont (Thérèse Feron), M. et Mme Bernard Feron (Rita Gagnon), M. et Mme Bernard Gaillardet (Marie-Anne Feron) dont le mariage eut lieu respectivement en l'église St-Gerard-de-Val et St-Sauveur, de Shawinigan-Sud. (Photo: Loranger et Rousseau)



Equilibre nécessaire

Dans la nature tout est équilibré, l'argent qu'ils ont gagné. Quand vous voyez un arbre à la base, ils en ont, ils se sentent la base, ils ont un nombre de racines correspondant à celui de ses branches. L'homme, lui, par orgueil, se dérange cet équilibre. Il a inventé des machines qui peuvent le détruire, lui et les villes qu'il a bâties. Il est intelligent puisqu'il peut comprendre les mécanismes les plus compliqués. Et pourtant, les trois-quarts des hommes — et des femmes, bien entendu — ignorent ce que contient la nourriture qu'ils portent à leur bouche et les vêtements qu'ils habillent. En un mot, ils ne savent pas ce qu'ils dépensent. Au bout de l'année, ils se trouvent surpris de ne pas avoir d'économies et d'avoir contracté des dettes.

La plupart des gens vivent ainsi au jour le jour, sans savoir où va l'usage du beurre dans tous les foyers canadiens, l'organisation nationale des Producteurs de lait, qui groupe 455,000 fermiers-laitiers, en coopération avec le Conseil National de l'industrie laitière, font actuellement une campagne intensive de publicité qui se continuera durant tout le mois de novembre.

Le Service des Produits du lait, division de publicité de la Fédération Canadienne des Producteurs de lait, amplifie cette campagne au moyen d'annonces dans les journaux et revues, dans les quotidiens et dans les hebdomadaires. Des recettes mettant le beurre en vedette seront distribuées aux pages féminines des journaux et des revues ainsi que des livrets de recettes à toutes les ménagères qui en feront la demande.

Ces articles marqueront le début de la 5ème campagne de publicité sur les produits laitiers que soutient la Fédération Canadienne des Producteurs de lait. Dans un effort pour promouvoir le lait.

dont on dit: Ça ne coûte rien, seulement dix cents! Faire un compte exact de tous ses revenus, prévoir toutes ses dépenses, ce n'est pas autre chose que de faire un budget. Il faut prendre un crayon et un papier et écrire, sur une feuille blanche, déjà les idées s'éclaircissent et on commence à voir où l'on va.



Au domaine de la femme

Le prince Charles apprend l'équitation

Le prince Charles, qui est âgé de 5 ans, aura bien des choses à raconter à la reine Elizabeth II et au duc d'Edimbourg quand ces derniers l'appelleront au téléphone de la Nouvelle-Zélande, le jour de Noël. Il est probable que le petit prince aura commencé ses premières leçons avec sa gouvernante et qu'il sera en mesure de mettre ses parents au courant des progrès qu'il aura faits en équitation.

Le prince Charles a monté un poney, plusieurs fois l'été dernier. Avant son départ pour l'Australie la reine lui a acheté un poney rouan du Pays de Galles qui mesure près de quatre pieds et qui a été monté par des enfants depuis l'âge de 2 ans.

Le prince Charles prend ses leçons d'équitation au manège du palais de Buckingham. En général, les chevaux, sont moins nerveux quand ils sont à l'intérieur. Son professeur est Mlle Sybil Smith, de Maidenhead. Mlle Smith a enseigné l'équitation à la princesse Margaret, à la princesse Alexandra, fille de la duchesse de Kent.

Votre Beauté

Les bijoux qu'il faut porter quand on se fait photographier

Les excellents portraits de la reine exécutés par le photographe londonien Baron sont connus dans le monde entier. Les femmes qui ont l'intention de se faire photographier à l'occasion de Noël noteront avec intérêt les recommandations de M. Baron en ce qui concerne les bijoux qu'il faut porter à ce moment. De délicats clips de diamants filigranés sont très jolis, dit-il, mais un clip avec des diamants massifs paraît trop lourd sur une photographie.

"Pour la photographie, les diamants sont magnifiques surtout quand ils dépassent la chevelure. Je n'ai pas eu de mal à photographier la diadème de la reine mais il a fallu faire attention à ses boucles d'oreilles en perles parce qu'elles avaient tendance à bouger", ajoute Baron.

Baron, en sa qualité de photographe, préfère pour les boucles d'oreilles les oreilles percées. Beaucoup de bijoux aussi trouvent que les boucles d'oreilles font plus d'effet quand les oreilles sont percées. Pour la photographie en couleur, Baron préfère les boucles d'oreilles en émeraudes et les rubis "à condition qu'ils soient assez gros".

Carnet social

Cercle Marie-de-l'Incarnation

Le conférencier-invité, le Révérend Père Jacques Rinfret traitera de la psychologie masculine en face de la psychologie féminine, à la réunion du Cercle Marie-de-l'Incarnation tenue ce soir, au parloir du Collège Marie-de-l'Incarnation, à sept heures et trente.

Déplacements

M. et Mme Claude Bourbeau ainsi que M. et Mme Léo Sauvage ont passé une semaine à New-York, récemment.

Shower chez les Filles d'Isabelle

C'est ce soir à huit heures, en leur local, 315, rue Des Forges, que les Filles d'Isabelle du Cercle Marie Le Neuf recevront à un shower de cadeaux pour l'arbre de Noël des orphelins de l'Hôpital St-Joseph.

Au programme: chants, musique, jeux de société, projection de films et goûter.

Le prix d'entrée: un cadeau pour fillettes de 6 à 15 ans.

Tous les membres, leurs parents et amis sont les bienvenus.



Tout autour de bébé

Suggestions Colligées par Mrs. Jean Linder (Mère de 5 enfants)

Maintenant que le vent d'hiver souffle, quelques précautions pour temps froid sont nécessaires. Bébé devra faire sa promenade quotidienne (sauf quand il gèle), mais vous devez vous rappeler ceci:

1. Renseignez-vous sur les prévisions météorologiques avant de vous aventurer dehors. (Un bon thermomètre est un achat utile).
2. Bébé devra être chaudement, mais confortablement habillé. (De gros vêtements serrés gênent la circulation).
3. Une large bande de plastique est un accessoire de voiture d'été très utile. Elle protégera bébé si vous êtes prise dans une tempête.

P.S. au sujet du plastique. Ce couvre-voiture rend également service à l'intérieur. Vous pouvez le mettre au fond du parc ou sous la chaise haute pour recevoir les miettes.

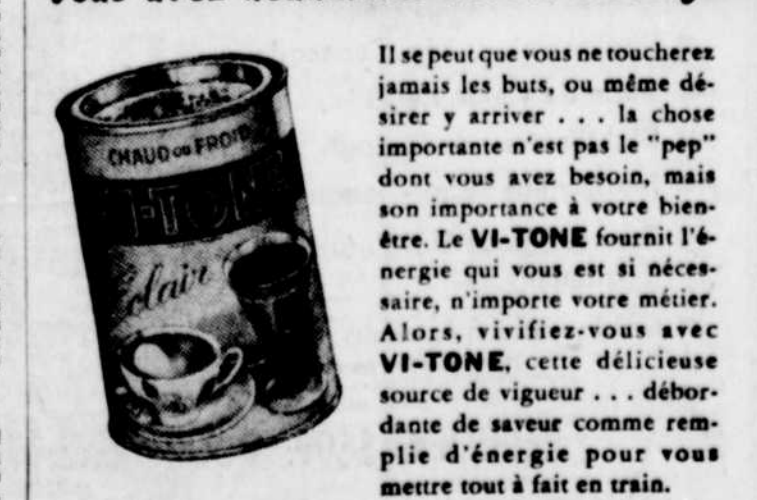
Un début "solide". Les premiers aliments solides recommandés pour bébé sont souvent des céréales. Pour choisir la valeur nutritive dont votre bébé a besoin et pour une vraie bonne saveur, essayez les céréales Gerber. Elles sont généralement enrichies de fer alimentaire, de sels minéraux et de Vitamines B essentielles, tous tellement nécessaires aux petits corps qui se développent. Bébé s'y habitue facilement grâce à leur saveur crémeuse et lisse. Elles sont aussi d'emploi facile pour vous, car elles sont pré-cuites et prêtes à servir. Pour varier, donnez à bébé tour à tour les cinq sortes: Mixte, Riz, Orge, Avoine et Blé.

Du solide pour un petit citoyen. Fruits, Légumes, Soupes à la Vierge, et Desserts Gerber. Passez au Tamis. Préparez par les spécialistes qui s'occupent uniquement de l'alimentation des bébés, ces bons aliments sont réputés pour leur saveur, leur couleur vraie et leur consistance crémeuse et lisse qui conviennent exactement aux petits.

Spécial pour "Son Élégance"! Voici un mignon petit tablier pour la penderie de votre trésor — en plastique vinyle clair, bordé de rose et de bleu, avec une poche "à tout mettre". Il est simple, simple, monté en envoyant 3 étiquettes de Céréales Gerber ou 6 étiquettes de boîtes Gerber à Mrs. Dan Gerber, Box 17, Toronto 18, Canada.



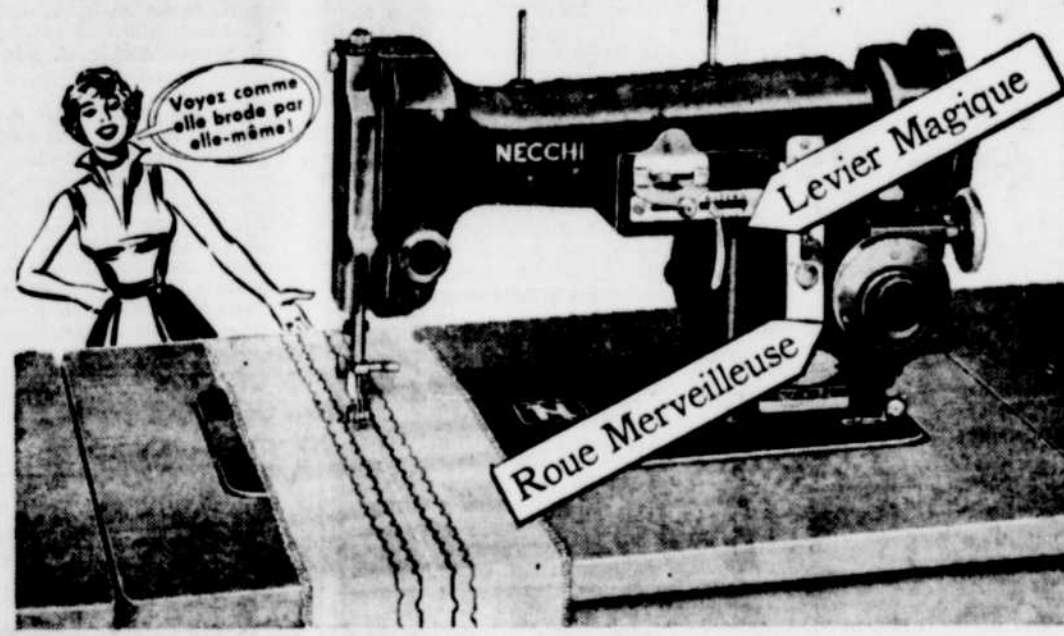
vous avez néanmoins besoin d'énergie!



Il se peut que vous ne toucherez jamais les buts, ou même désirer y arriver... la chose importante n'est pas le "pep" dont vous avez besoin, mais son importance à votre bien-être. Le VI-TONE fournit l'énergie qui vous est si nécessaire, n'importe votre métier. Alors, vivifiez-vous avec VI-TONE, cette délicieuse source de vigueur... débordante de saveur comme remplie d'énergie pour vous mettre tout à fait en train.

Seule, la NECCHI coud par elle-même!

Seule, la NECCHI a ces deux magnifiques caractéristiques!



ces 2 particularités magiques font chaque couture automatiquement

Lever Magique
coud les boutons, confectioonne les boutonsnières, fait les bords au point invisible, les manchettes, reprises... LE TOUT SANS ACCESSOIRES!

Roue Merveilleuse
brode et fait des milliers de points de fantaisie, AUTOMATIQUEMENT!

La révé de plusieurs femmes se réalise. Pour le premier fois dans l'histoire, une machine à coudre qui, automatiquement, brode et fait des milliers de points de fantaisie et divers patrons ou que de votre imagination. Point n'est besoin d'être expert pour coudre avec l'assistance d'un expert — vous pouvez confectioonner toute votre garde-robe sans effort... NECCHI fait tout le travail pour vous.

Un vaste choix de modèles portatifs et canalisés disponibles dans une variété de prix et de beaux finis, à partir de \$139.00.

En plus des modèles ci-dessus disponibles et de notre système national de service, il y a une obligation de garantie à vie avec chaque NECCHI.

NECCHI Sewing Machines (Canada) Ltd.
Bureau (Chf. 444 McGill, Montréal)
Secrétaire à Toronto: 73 Adelaide Street
Secrétaire à Vancouver: 578 Seymour

Il y a un Centre de Couture NECCHI dans votre voisinage.

Notre service est votre meilleure garantie de satisfaction

Water Bibean
Spécialiste en machines à coudre
115, rue St-Antoine Téléphone: 4-9888

VENDEUR NECCHI
P. E. BELANGER
276, St. Marc Shawinigan Falls Tél. 5283

Vendeur autorisé
L'AMEUBLEMENT MODERNE
302, 6ème AVENUE GRAND'MERE
TELEPHONE 3543



PREMIERE QUALITE
NYLONS 84c
51 jagues - 15 deniers 2 pour 1.60

BLOUSES	NYLON MIRACLE	Valeur \$3.95 et \$4.95	\$2.88
JUPONS	Valeur jusqu'à \$2.95	\$1.88	ou 2 pour \$3.70
PANTIES	Couleurs: blanc, rose, bleu, mauve, orchidée et noir. Grands: 55c	2 pour	\$1.00
ROBES DE NUIT	en flanellette, crêpe ou tricot. Couleurs: blanc, rose, bleu et jaune. Grands: petit, moyen et grand		\$2.84
PYJAMAS	en flanellette. Genre tailleur, mandarin ou "butcher boy". Couleurs: rose, bleu et jaune. Grands: petit, moyen et grand		\$2.44
PANTIES	en nylon. Couleurs: blanc, rose, bleu, jaune, lime, orchidée, rouge et noir. Grands: petit, moyen et grand	77c 2 pour	\$1.50

ROBES D'INTERIEUR
En sole cravate imprimée. Un beau cadeau à bas prix. Lavable. Couleurs: vert, bleu et vin. Valeur \$7.95
4.88

ROBES D'INTERIEUR en bengaline imprimée. Couleurs: noir, bleu royal, vin.
BRASSIERES EN SATIN, coton ou nylon
PULLOVERS en nylon. Manches courtes. Blanc et couleurs variées. Rég. \$2.95
PULLOVER en laine. Collet Peter Pan, tortue. Couleurs variées. Manches 3/4
CHANDAILS en cachemire de coton. Styles et couleurs variés.
FOULARDS EN SOIE 34 po. carrés. Jolies imprimés.
97c

3 GROUPES DE ROBES
EN SPECIAL Valeur jusqu'à \$29.50
8.99 12.95 19.50

GARDIGANS en laine. Tricot uni ou de fantaisie. Manches longues. Couleurs variées.
JUPES en orlon et laine. Plis tout le tour. Lavable.
JUPES EN PLAID AUTHENTIQUE
CEINTURES "CINCHER". Teintes nouvelles. Pour cette vente seulement 59c 2 pour
CEINTURES RECOUVERTES DE SEQUINS 98c

ROBES D'INTERIEUR en satin piqué, lainage à carreaux. Couleurs: rose, bleu, vin, mauve, bleu royal. Régulier, \$14.95
\$9.84

SACS A MAINS EN VEAU
\$5.39

Boîtes fournies sur demande



351 DES FORGES
TEL: 6-8005
"LE MAGASIN DES ELEGANTES DE TROIS-RIVIERES"

Walter Alston est nommé gérant des Dodgers de Brooklyn



PAR PAUL-EMILE GUY

L'AFFAIRE JEAN-GUY GENDRON soulève bien des commentaires chez les amateurs et supporters des Reds de Trois-Rivières et l'opinion générale ne semble pas en faveur d'un tel échange à trois pour un. C'est d'ailleurs une opinion que nous partageons, car le départ de Gendron de l'alignement de l'entraîneur Toupin causerait un grand vide qui serait difficile à combler. Gendron est actuellement le seul joueur consistant de l'équipe qui compte régulièrement. De plus, on sait que Jean-Guy n'a pas froid aux yeux et que les adversaires le craignent avec raison. Tout en continuant à jouer durement mais non rudement, Gendron s'est révélé plus utile à son club en ne prenant pas de punitions inutiles. Il s'est depuis transformé en un compteur prolifique et l'a prouvé, dimanche dernier, en réussissant le tour du chapeau. D'un autre côté, nous ne voulons pas ignorer que Gendron en est à sa dernière année dans la Ligue Junior "A", tandis que deux des joueurs offerts par les Citadelles de Québec pourront encore évoluer dans le circuit Horan, l'un prochain. D'autre part, un parent d'un des joueurs concernés nous disait que son frère reçoit un salaire substantiel à Québec et qu'il ne serait pas intéressé à venir aux Trois-Rivières, d'autant plus qu'il est lié par contrat avec le conseiller législatif Gérard Martineau. Quant à l'autre, il aiderait sensiblement la défense des Reds. Après avoir pesé le pour et le contre, nous nous demandons ce que la direction des Reds va décider.

Les Marquis de Jonquière de la Ligue Junior "A" occupent la dernière position, bien que la direction de la ligue leur ait permis d'aligner plusieurs importés. Les Marquis font bien chez eux, mais ils ont des difficultés à l'extérieur. Les dernières nouvelles disent qu'ils attendent le renfort du Canadien Junior de Sam Pollock qui leur enverrait deux joueurs à choisir parmi McCord, McDonald et Kennedy. — La photo parue dans le Progrès du Saguenay relativement à l'affaire Gagnon-Belanger ne semble pas laisser de doute. Des développements se produiraient peut-être, ce soir, lors de la visite du Royal Jr à Jonquière.

Il nous a fait plaisir de relire les intéressantes chroniques de notre confrère Roland "L'Événement-Journal" Sabourin de retour d'une vacance bien méritée. — Bill Aytie qui a conduit Shawinigan Junior "B" à la victoire, lundi, a accumulé dix points en quatre parties. Son coéquipier Pierre Rochefort en a une vingtaine.

Lors de la dernière séance du conseil, le club de croquet "Le Trois-Rivières Inc." a demandé de former une association. Leur demande fut accordée sur proposition de l'échevin Amédée DesRuisseaux, secondé par l'échevin Gaston Vallières. — Le conseil de ville a également accepté que le club de baseball fasse partie de la Ligue Provinciale du président Molini et a décidé de la location du stade au club de baseball.

Lors de la dernière assemblée de la Ligue Junior "A" de Québec, il a été décidé que quatre clubs participeraient aux séries éliminatoires et que le détenteur de la première position affronterait le club de troisième position, tandis que le club qui serait installé en deuxième place s'affronterait au quatrième. C'est donc dire que les Reds devront batailler ferme pour s'emparer de la seconde position s'ils ne veulent pas rencontrer le Canadien Jr dans la série A.

Les Reds de Trois-Rivières jouent à Verdun, ce soir, contre Canadien Jr

Les Reds de Trois-Rivières joueront, ce soir, contre le Canadien Jr de Verdun, lors d'une partie régulière de la Ligue Junior "A" de Québec. À cette occasion, les Reds tenteront de remporter leur première victoire contre les hommes de Sam Pollock.

Jusqu'à présent, les deux clubs se sont rencontrés quatre fois et les meneurs du circuit Horan ont remporté quatre victoires, dont une par blanchissage. L'entraîneur Toupin est confiant de l'emporter même à Verdun, car ses hommes ne manquent pas de confiance après leur belle victoire de dimanche dernier sur les Marquis de Jonquière. Les Reds ont trouvé le fond du filet et en attendant faire de même contre DesRuisseaux. La partie débutera à 8 heures précises et sera suivie d'une joute d'exhibition entre le B.H. et le Canadien de Verdun.

Voici les résultats des joutes précédentes: 18 octobre: Canadien 2 à Trois-Rivières 0; 21 octobre: Trois-Rivières 4 à Canadien 3; Canadien 5 à Trois-Rivières 2; 11 novembre: Trois-Rivières 1 à Canadien 8.

Ligue féminine de quilles à Pte-du-Lac

Pointe-du-Lac (Spécial) — Dans la ligue féminine de petites quilles, le club Biaritz a triomphé définitivement du Corréveux & Caron par 2 à 1. Les gagnantes ont triomphé par la marge de 13 points seulement en trois parties. Henriette Benoit a été la meilleure des gagnantes avec un triple de 304 tandis que pour les perdantes, Denise Guilbert a roulé un triple de 296.

Le club Lockwell a défait l'équipe de la Liqueur Supérieure par 2-1. Rose Dupont avec un triple de 277 fut la meilleure du Lockwell tandis que Mme Dufresne des perdantes a roulé un triple de 252.

Ligue Régionale de petites quilles

Pointe-du-Lac 25 (Spécial) — Dans la ligue Régionale de petites quilles, le club Pepsi Cola du capitaine Lucien Provancher a blanchi celui du Coca Cola par 3 à 0. Marcel Gélinas a brillé pour les vainqueurs avec un simple de 191 et Roméo Bouchard un triple de 422.

Le Pepsi Cola a réussi une partie simple d'équipe de 729 et un triple de 1931 pour un record à date dans cette ligue. Le Belvédère a triomphé de la Laiterie Ste-Marguerite par 2 à 1. Pour les gagnantes, Paul-Emile Livermoche se distingua avec un triple de 426, un record dans cette ligue. Robert Poulin des perdants a obtenu un simple de 147 et un triple de 356.

Dow
Couronne tout

Pour couronner un combat de boxe, il n'y a rien comme une Dow "climatisée". Protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

"CLIMATISÉE"

Il succède à Dressen et accepte les termes d'un contrat d'un an

Brooklyn, 25 (PAP) — Walter Alston, gérant des Dodgers de Montréal la saison dernière, a été nommé hier gérant des Dodgers de Brooklyn, pour succéder à Chuck Dressen.

Au contraire de ce dernier, Alston, âgé de 42 ans, a accepté un contrat d'un an pour un salaire non révélé.

Walter O'Malley, président des Dodgers, a mis fin à un véritable concours de devinettes en réunissant les journalistes dans son bureau, hier midi, pour leur présenter le nouveau gérant.

Très peu ont été surpris de ce choix. On avait souvent mentionné son nom après le refus de Pee Wee Reese d'accepter le poste. Peu, toutefois, connaissaient le gentilhomme de Oxford, Ohio.

Alston a été promu à Brooklyn après une brillante carrière avec les clubs-fermes de Brooklyn, à Nassau, Pueblo, St-Paul et Montréal.

L'ancien premier but des Cardinals de St-Louis, pour une partie, en 1936, a gagné des championnats à St-Paul en 1949 et à Montréal en 1951 et 1952. Cette année, son club finit deuxième, mais il remporta la Coupe des Gouverneurs et les honneurs de la Petite Série Mondiale. Ce fut ce succès contre un club des Yankees, Kansas City, qui lui aida à obtenir le poste.

"J'ai confiance à quiconque peut battre un Yankee", a dit O'Malley, en souriant. "Personne n'ignore que nous voulons gagner la Série Mondiale".

Alston a été gérant à un moment où l'autre de 25 des joueurs actuels des Dodgers. Sur son premier club à Nassau, il avait une superbe batterie avec Newcomb et Roy Campanella.

"Je ne savais pas que j'aurais cette position jusqu'à hier soir", dit Alston. Buzze Bava m'a téléphoné et m'a dit de prendre l'avion et de me rendre à Brooklyn.

Mes coaches? Je n'ai pas eu le temps d'y penser. Il se peut que je garde mes hommes. Mon genre de jeu? Tout dépend du club. J'adapterai mes tactiques au genre de club que nous aurons."

On sait que c'est une lettre de Mme Dressen qui a scellé le contrat de trois ans.

Alston est un gradué de l'Université de Miami, Ohio, classe de 1934. On lui a donné le surnom de "Smokey" parce qu'il pouvait lancer la balle durement quand il était petit garçon.

Les Alouettes ne sont pas à vendre

Montréal, 25 (PCF) — Les autorités des Alouettes de Montréal ont dit hier soir que le club local, qui fait partie du Big Four, n'est "définitivement pas à vendre".

Cette déclaration vient à la suite de rumeurs persistantes que le club changerait de propriétaires.

Dans un communiqué aux journaux, les quatre principaux actionnaires, Charles Stone, Fred Scher et Lew Hayman, ont dit: "Nous sommes très heureux des conditions qui existent présentement. À cause du grand intérêt manifesté par les amateurs de Montréal, nous avons pensé que cette déclaration rassurerait tout le monde et démentirait une fois pour toutes ces rumeurs non fondées."

Le club de Louise Bédard 5 Marc St-Hilaire 4

Le club de Louise Bédard a défait le club de Marc St-Hilaire au compte de 5 à 4 dans une joute de hockey.

Pour le club de Louise Bédard, Dupont a compté deux points, J. Lafrenière un point, tandis que G. Demers avec 2 buts et Boucher et Charest avec chacun un but furent les meilleurs du club de Marc St-Hilaire.

Après cette victoire, le club de Bédard lance un défi à tous les clubs de la région dont l'âge varie de 13 à 15 ans.

Joute décisive entre Hamilton et Winnipeg

Toronto, 25 (PCF) — Environ un tiers de la population du Canada de 15,000,000 regardera à la télévision ou écouteront à la radio pendant la partie de la Coupe Grey. Le nombre de mots employés par les journalistes à ce propos s'élèvera à plus de 200,000.

Environ 27,000 chameaux auront pu obtenir des billets et seront présents au Stadium Varsity samedi pour assister à la grande classique entre les Tiger-Cats de Hamilton et les Blue Bombers de Winnipeg.

Un auditoire possible de cinq millions et demi entendra le détail du jeu relayé par plus de 70 postes de radio, dans toutes les provinces du Canada, à l'exception de Terre-Neuve.

Plus de 80 rédacteurs sportifs canadiens et américains y seront. La Presse canadienne y aura une équipe de six hommes.

La radiodiffusion commencera à 12 h. 45 de l'après-midi, heure locale. Les amateurs de Vancouver l'écouteront à 9 h. 45 du matin heure du Pacifique.

Le programme à la télévision commencera à 12 h. 30 p.m. La demi-heure qui précédera la partie montrera les points intéressants de la parade qui précède la partie et des entrevues avec les pilotes, les maîtres de Hamilton et de Winnipeg et le premier ministre M. Louis St-Laurent.

St. Catharines défait les Citadelles 6 à 2

Québec, 25 (PCF) — Les Tepees de St-Catharines, en comptant quatre fois à la deuxième période, ont défait les Citadelles de Québec au compte de 6-2, hier soir, devant plus de 4,000 personnes.

Dirigés à l'offensive par Brian Cullen qui a enregistré deux buts, les Tepees vinrent de l'arrière pour égaliser les chances 1-1, à la première période.

Puis ils prirent une avance de 5-1 à la deuxième période. Chaque club compta une fois dans le dernier engagement. Les autres compteurs des gagnants furent Henry Ciesla, Pete Koval, Hugh Barlow et Wilford Roberts.

Finalistes du Bonspiel Invitation Mixte de La Tuque



La photo ci-dessus a été prise à l'issue de la finale du Bonspiel Invitation Mixte, tenue à La Tuque, l'équipe gagnante, de La Tuque, avec Mme J. C. Corrivane, M. Mal Greene, Mme Chs. Simard et le Skip Frank Poulin.

Le Dr. Blaikie, Skip, Mme Blaikie, M. Eaton et Mme Brown, tous du Shawinigan Curling Club et l'équipe gagnante, de La Tuque, avec Mme J. C. Corrivane, M. Mal Greene, Mme Chs. Simard et le Skip Frank Poulin.

Il y a amélioration à la défensive cette année dans la Ligue Nationale

Montréal, 25 (PCF) — Les joueurs de défense sont meilleurs et les gardiens de buts ont l'œil plus vif, cette année, dans la NHL ou bien ce sont les avancés qui ont des notions plus vagues de la location exacte des filets adversaires.

Jusqu'ici, on a compté en moyenne 4.23 buts par partie, contre 5.47 l'an dernier à la même date. Tous les clubs ont vu leur production de buts baisser excepté Boston.

Seulement trois fois, cette saison, un club a réussi à compter six buts.

Ces remarques sont à l'honneur des gardiens de buts. Harry Lumley, des Leafs de Toronto, a fait tomber sa moyenne de points par partie de 3.00 à 2.50.

Actuellement il mène dans ce département avec 1.45 par joute. Il est suivi de près de Terry Sawchuk, avec 1.47 qui l'an dernier.

Ligue de quilles de Shawinigan-Sud

Shawinigan-Sud, 25 — Dans la ligue de quilles de Shawinigan-Sud, les résultats des dernières parties jouées au Shawinigan Académie Bowling sont les suivants:

Le Café Bob a défait la Pharmacie Boivert 3 à 1, tandis que la Ferrière Trudel et le Taxi Idéal ont fait partie nulle 2 à 2.

Le plus haut simple a été enregistré par C. Bishop 163, pendant que le plus haut triple a été fait par J. Perron 417.

Après 12 parties jouées voici les moyennes des cinq meilleurs quilleurs de la ligue: H. Gauthier 158.3; B. Lamy 128.3; C. Gauthier 126.4; J. Perron 126.3; C. Aboud 126.1.

Le Café Bob qui a pour capitaine G. Bourassa, est l'équipe à battre n'ayant pas été défaite depuis le début de la saison, ils rencontreront la Ferrière Trudel lundi soir prochain. Ces derniers sont bien décidés à leur faire baisser pavillon, tandis que la Pharmacie Boivert par une victoire sur le Taxi Idéal, pourra se hisser en deuxième position avec ces derniers.

Soirée récréative du Club Sportif

Le Club Sportif des Trois-Rivières Inc organise une grande soirée récréative à la salle des Boy Scouts, rue Des Cheneaux.

Ce sera une occasion pour les sportifs de faire connaissance avec les cyclistes de ce populaire club local.

Cette soirée aura lieu le 28 novembre prochain alors que l'orchestre de Guy Falardeau fera les frais de la musique.

MM. Amédée DesRuisseaux et Fernand Gouneau, échevins seront présents.

Cette soirée sera sous la présidence de M. Raoul Langlet, l'actif président du Club Sportif.

HOCKEY

Ligue Junior "B" Provinciale

Jeudi le 26 novembre

ARENA de SHAWINIGAN

JEUDI SOIR à 8 H. 30

ALOUETTE de Grand Mère

- VS - SHAWINIGAN Junior

Un des coaches du Brooklyn à Montréal

Brooklyn, 25 (PCF) — Un porte-parole des Dodgers de Brooklyn a dit hier soir, qu'un des trois coaches, des champions de la Nationale à des charges de Montréal, pour succéder à Walter Alston, le nouveau gérant des Dodgers.

"Essayer de deviner si vous voulez", a dit ce porte-parole, mais ne misez pas sur Lavagetto, parce que vous vous tromperiez.

Les deux autres assistants du gérant sont Jake Piller et Billy Herman.

Les trois ont reçu leur congé traditionnel, hier, pour permettre à Alston de faire son propre choix. Walter O'Malley a dit que si Alston ne veut pas garder quelqu'un de ces trois hommes, Brooklyn lui trouvera un poste dans l'organisation.

New-York, 25 (PCF) — La World-Telegram a dit, hier, avoir appris que Harry "Cookie" Lavagetto sera le prochain gérant des Dodgers de Montréal.

Lavagetto, âgé de 38 ans, était le troisième but des Dodgers, en 1947, quand les deux autres débutants, amateurs du jeu de ballon au panier assistent l'intérêt de la gent écolière. La concurrence s'annonce de plus en plus serrée. Les deux équipes qui s'étaient montrées un peu faibles jusqu'à date, ont prouvé, ces jours derniers, qu'elles n'avaient pas dit leur dernier mot.

Lavagetto a joué trois saisons avec les Pirates de Pittsburgh avant d'être vendu au Dodgers en 1936. Il agit comme "coach" en 1947, quand les deux autres débutants, amateurs du jeu de ballon au panier assistent l'intérêt de la gent écolière. La concurrence s'annonce de plus en plus serrée. Les deux équipes qui s'étaient montrées un peu faibles jusqu'à date, ont prouvé, ces jours derniers, qu'elles n'avaient pas dit leur dernier mot.

Il devient de plus en plus difficile de prédire quelle équipe remportera le magnifique trophée "W. J. Beaulac & Fils Assurance". Le Comité organisateur de la ligue, profite de l'occasion pour remercier M. W. J. Beaulac du geste magnifique qu'il a posé en encourageant les jeunes amateurs de ballon au panier. Nous souhaitons à ceux-ci la gloire de posséder le trophée perpétuel pour l'année 1953-54. Félicitations de la belle tenue des équipes qui font certainement honneur aux écoles qu'elles représentent.

Position des équipes

Sacré-Cœur "A" 5 6 1 4 9

St-Sacrement 6 2 0 4 8

St-Georges 5 1 1 3 7

Immaculée-Conception 6 4 1 1 3

Sacré-Cœur "B" 5 3 1 1 3

Saint-Maurice 5 4 0 1 2

Les 10 meilleurs compteurs:

Depins M. 5 14 6 18 42

Lamy J. 6 8 3 16 35

Pagé A. 6 6 1 15 31

Doucet R. 5 7 3 14 31

Brière A. 6 14 7 12 31

Poirier R. 5 16 10 10 30

Provancher R. 5 8 2 13 28

Lavoie C. 5 2 1 12 25

Boucher C. 6 3 5 9 23

Blouin P. 6 3 0 9 18

Gardiens de buts

Sawchuk, Detroit 1 0 0 0 0

Wilson, Chicago 7 1 1 1 1

McNeil, Detroit 3 3 1 1 0

Wilson, Chicago 7 1 1 1 1

Toujours de bon goût
Martell
Cognac Brandy

Le choix des connaisseurs

Importé en bouteille de Cognac, France

ÉPARGNEZ \$120.

SUR L'ACHAT D'UN FAMEUX APPAREIL ULTRA-VISION

QUANTITE LIMITEE

- Châssis "Stratopower"
- Syntonisateur triple cascade
- Tube de vision de 21"
- Stabilisateur de l'image
- Régulateur local - longue distance
- Raccord pour U.H.F. (ultra haute fréquence)
- Cabinet fini à la main

Noyer, acajou ou chêne poli

RÉGULIER \$609. POUR \$489.00

CLOUTIER RADIO SERVICE

DEPOSITAIRE GENERAL ELECTRIC

677, Champflour

Tél.: 4-7751

Ouverture officielle de la Ligue Majeure du Séminaire



Premier programme double de la saison — Le club Laval triomphe

Tout en fumant
Par ARMAND MARTEL

La Ligue Majeure de hockey du séminaire St-Joseph a fait son ouverture officielle, hier après-midi, en présentant un programme double au Colisée du parc de l'exposition.

A cette occasion, M. l'abbé A. Melançon, directeur, a mis la rondelle au jeu. La première partie mettait aux prises le Laval, dirigé par Jean-Paul Gélinas et le Laval de Paul-Étienne Langlois. Le Laval l'emporta au compte de 4 à 1. Un point compte par Boucher, dans la seconde période a donné la victoire à son club.

Dans la seconde joute, le Laval venait de Renaud Jolicoeur et le Lavolette de Gérard Brière ont fait partie nulle 3 à 3. Pour la circonstance, M. Armand Martel, président des ligues mineures du district de Trois-Rivières, a mis la rondelle au jeu en présence de quelques invités de marque.

Voici le sommaire des parties:

Première période
1—Lafayette Valley (Régis) 10.50
2—Laval, Lefebvre (Millet, Beauchemin) 11.20
Aucune punition.

Deuxième période
3—Laval, Boucher (Darveau) 7.40
4—Laval, Lefebvre (Millet, Beauchemin) 14.30
Punitions: Crête, Régis (13.20)

Troisième période
5—Laval, Millet (Beauchemin) 7.45

Punition: Régis (majeure) 8.5. Arbitres de la joute: G. Fortin, A. Brière. Juges de buts: Martel, Coulombe.

—O—
DEUXIÈME PARTIE
Première période
1—Lavolette, Simard (Rocheville) 8.10
2—Lavolette, Dupuis (Lemay) 12.25
3—Lavolette, Bastarache (Lemay) 13.30
4—Lavolette, Hamelin (Laroche) 14.40

Punition: Germain 10.15.

Deuxième période
Aucune but.
Aucune punition.

Troisième période
5—Lavolette, Bastarache (Gélinas, Lamy) 7.25
6—Lavolette, Rocheville (Lemay) 15.10
Punitions: Bastarache, Germain 14.20, Lamy 14.55, Lemay, Rocheville 15.25.

Arbitres de la partie: Fortier, Brière.
Juges de buts: Martel, Coulombe.



La Ligue de hockey Senior du séminaire St-Joseph des Trois-Rivières a fait son ouverture officielle, hier après-midi, au Colisée, en présentant un programme double. Ci-dessus, nous assistons à la mise au jeu, faite par M. Armand Martel, président des ligues mineures du district des Trois-Rivières. De gauche à droite: Renaud Jolicoeur, Gilles Brière, Gilles Fortier, président de la ligue, M. l'abbé Pierre Demers, directeur de l'O.T.J., Jean-Paul Quinty, du Nouvelliste, Claude Monaghan, général des ligues mineures, de l'O.T.J., Gerry Brière, M. l'abbé Real Mercier, directeur du comité des jeux au séminaire et Paul-Émile Guy, du Nouvelliste. Les centres sont Raymond Simard et Jean-Paul Lamy. (Photo Le Nouvelliste)

Les As et Dominos gagnent et passent ex-aequo en première place dans le circuit Billy Jones

(Par Armand Martel)

Deux clubs sont aujourd'hui ex-aequo en première position dans la ligue de hockey au panier de la Cité après le programme disputé hier à la Bataille Industrielle.

Les As ont remporté leur victoire en quatre joutes en battant le Radisson par 49-40 pour partager la première place avec les Dominos qui ont vaincu la malchanceuse équipe des Alouettes par 51-38.

Les deux parties, jouées devant quelque 500 spectateurs furent des plus intéressantes.

La combative équipe du coach Don Nelson prit les devants 14-10 du premier quart pour mener par 25-21 au milieu de la joute et finalement remporter la victoire 49-40. Les As ont marqué 10 buts et les Radissons en ont marqué 10.

Le coach Nelson a de nouveau été la grande vedette de son équipe avec 16 points tandis que Todd a brillé par son offensive qui a permis à son équipe de marquer 10 buts et de remporter la victoire 51-38.

Pour les perdants, Gas Dubé, méritait à juste titre le titre de meilleur joueur de la ligue.

Couronnement de la Reine des Sports au tournoi indépendant

Le sixième tournoi des clubs de hockey indépendants aura lieu à la fin de février et le promoteur Eugène Matteau entend en faire un succès complet.

Deja les clubs de la région s'intéressent au mouvement et se préparent pour ce grand événement annuel qui attire les sports de tous les coins de la Mauricie.

L'an dernier 28 équipes ont pris part au tournoi dans les quatre catégories: Senior, Intermédiaire, junior et juvénile.

Quatre champions défendront leur titre au cours du tournoi de 1954. Ce sont la Mercerie de Luxe du Cap-de-la-Madeleine, Deschambault, le Restaurant Caron de Ste-Marguerite des Trois-Rivières.

Pour aider aux clubs qui participent à ce tournoi, un tirage sera organisé et les profits seront divisés en bourses aux plus méritants.

M. Matteau a aussi annoncé que les concours de la Reine des Sports qui a remporté un brillant succès l'an dernier alors que Mlle Jeanne Doucet fut couronnée après une lutte corse, sera de nouveau à l'honneur cette saison.

Mlle Cécile Dumont est la première candidate inscrite au concours de la Reine des Sports de la Mauricie. Le concours débutera le 1er décembre et se terminera lors du tournoi des clubs indépendants.

Toutes les jeunes filles des écoles de la région sont invitées à participer au concours. Les gagnantes de la première période en comptant trois magnifiques points. Boudreau obtint le score en déjouant magnifiquement le gardien de but des Finissants, Jean-Guy Jacob. Mlle Gélinas et Roi, Valérie furent les autres compteurs pour les Phils.

Au deuxième engagement les Phils de Marcel Roy ne comptèrent que deux buts. Les Finissants ont gagné par 3 à 0. Les vainqueurs ont triomphé par une marge de 8 points seulement en trois parties. Ces deux clubs ont maintenu l'ex-aequo en tête du circuit. Ils ont établi plusieurs records.

Le club du Restaurant, Chert Rose a réussi une partie d'équipe de 894 et un triple de 2524 et le club d'Amby Lodge un triple de 552.

W. Bouchard fut le meilleur des perdants avec un triple de 544. Le club Inter-City Transport a battu celui de Omer St-Louis & Fils de Yamachiche par 2 à 1.

Maurice Couture des gagnants a roulé un simple de 212 et un triple de 519.

Pour les perdants, Maurice Belrose se distingua avec un simple de 199 et Roméo Bouchard avec un triple de 519.

Une joute revanche sera disputée sous peu.

Deux clubs du STR en tête du circuit

Le STR, n. 1 du capitaine Fernand Bourassa et le STR n. 2 du capitaine Gilles Fortier sont ex-aequo en tête du classement de la ligue de tennis sur table des étudiants. Ces deux clubs ont remporté deux victoires en deux joutes.

Le Tech, n. 2 n'a pas encore connu la défaite mais il a joué qu'une fois seulement.

Après deux semaines d'activités seulement dans cette ligue plus de 30 élèves ont participé aux rencontres. Les 9 clubs qui composent cette ligue sont tous bien balancés et à mesure que nous avançons dans la cédule les parties seront toujours de plus en plus intéressantes. Plusieurs rencontres furent perdues par une ou deux parties, ce qui nous montre bien que les clubs sont pour la plupart d'égale force.

Nouveau club de raquetteurs

M. Raoul Charbonneau, secrétaire-trésorier de l'Union Canadienne des Raquetteurs, dont les bureaux sont à Montréal, nous informe qu'un nouveau club de raquetteurs de la région du Lac St-Jean, le nouveau club est "Les Coeurs Joyeux Inc." de Jonquière, P.Q.

La fondation de ce club est le fruit des démarches faites par la direction de l'Union Canadienne des Raquetteurs, qui travaille pour l'organisation des nouveaux clubs de raquetteurs depuis plus d'un an dans cette section de la province.

Ce nouveau club a comme président M. Adolphe Chevalier. Ce club a une section féminine. Mme Adolphe Chevalier est en est la présidente. Le bureau de direction se compose en outre de Mlle Ghislaine Bouchard qui est secrétaire tandis que M. Conrad Audet est le trésorier.

MM. Jean Martin et Gérard Harvey sont aussi de la direction comme publicitaires. Les couleurs de ce club sont: gris et jaune or. Le siège social est à Jonquière même.

M. Charbonneau, qui revenait d'un voyage en fin de semaine dans cette région, était accompagné de Mme P.-D. Papineau, directrice pour les athlètes féminins qui voit aussi à la formation des sections féminines dans les nouveaux clubs de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

Le secrétaire de l'Union nous a aussi déclaré qu'un nouveau club est présentement en voie de formation dans la ville de Chicoutimi. Ce club aura probablement M. L.-H. Tremblay comme président. Il est secondé dans ses démarches par MM. Maltais de la ville de Chicoutimi.

Notre informateur nous a dit que ces clubs ainsi que "Le Montagnais" de St-Félicien fondé l'an dernier viendront fort probablement à Montréal pour assister au congrès international qui se tiendra dans la métropole les 29, 30 et 31 janvier, 1954.

Ces clubs seraient surtout intéressés à faire participer leurs athlètes aux événements pour les championnats mondiaux qui se dérouleront durant ce congrès, a-t-il dit en terminant, "également nous nous attendons à de fortes délégations de ces clubs".

Plusieurs joueurs causent des surprises à leur équipe dans la Ligue Nationale

Plusieurs joueurs de la Ligue Nationale de hockey ont causé d'agréables surprises à leur club respectif jusqu'à cette saison. Au début de la saison 1953-54, les joueurs de la ligue, chaque club avait deux joueurs dans son alignement qui avaient joué du meilleur hockey durant cette période qu'on ne les avait jamais vus jouer auparavant. Prenons les clubs par ordre alphabétique, commençant par le Boston. Une paire de joueurs de défense, Frank Martin et Ray Garipey, ont été deux des plus agréables surprises pour les Bruins cette année. Martin, qui s'était aligné dans 14 parties pour le Boston vers la fin de la saison dernière, est le meilleur compteur de buts chez les joueurs de défense des Bruins et son excellent jeu défensif a beaucoup aidé son équipe. Il fait de belles montées et est capable de donner un bon coup d'épaulé. Il n'est âgé que de 20 ans et est le seul joueur dans la ligue, à part Howe, qui puisse lancer d'un côté ou de l'autre.

Garipey obtient sa chance dans les majeures après avoir joué pendant dans les ligues mineures. Agé de 25 ans, il donne la mise en échec la plus solide des joueurs de défense de la ligue. Du nouveau groupe de recrues, Garipey a le plus de points. Il n'avait jamais joué une seule partie dans la L.N.H. avant cette saison.

Les Black Hawks de Chicago n'ont pas eu trop de raison de se réjouir cette saison, mais le jeu de Larry Wilson et Gus Mortson a aidé beaucoup à leur obtenir les moments de gloire qu'ils ont rarement connus.

Wilson est passé au Chicago durant l'été et il est le meilleur joueur d'avant de l'équipe. Il patine vite, manie bien le bâton et dirige la majorité des attaques de son club. Un des plus jeunes porte-couleurs des Hawks à 23 ans, Larry est un produit de l'organisation du Detroit et s'est déjà aligné pour un total de 20 parties avec les Red Wings, en différentes circonstances.

Le vétéran Mortson vint au Chicago du Toronto en même temps que Al Rollins et son jeu cette année rappelle le temps où il était membre de l'équipe tout-étoilée, alors qu'il était avec les équipes des Maple Leafs qui remportèrent la coupe Stanley. Un joueur travaillant, il excelle à sortir la rondelle de son propre territoire. Un mauvais état de santé lui a nui dans le passé, mais au rythme de son jeu avec les Hawks cette saison il ne souffre certainement plus de ce côté.

Earl (Dutch) Reibel est arrivé dans la L.N.H. cette saison sans la fanfare et la publicité qui ont annoncé des recrues comme Jean Béliveau des Canadiens, Johnny Bower du New-York et Bob Bailey du Toronto, mais il est facilement la principale surprise de la saison. En tête des pointeurs de la ligue Nationale presque continuellement depuis le début de la saison, le joueur de 23 ans de Kitchener, Ontario, qui fut presque forcé d'abandonner le hockey à la suite d'un accident d'automobile, s'est gagné un poste permanent au centre de la ligne la plus productive de buts dans le hockey, entre Lindsay et Howe.

Une autre surprise dans le camp du Detroit a été le jeu de Terry Sawchuk. Plusieurs croyaient que Sawchuk était fini après sa piètre performance contre le Boston dans les séries de la coupe Stanley du printemps dernier, mais il brilla autant qu'il le faisait lorsqu'il gagna par deux fois le trophée Vézina et même présentement dans le classement des gardiens de buts de la ligue.

Le plus grand compteur de buts du hockey est un des surprises de la saison jusqu'ici. Le jeu sensationnel de Maurice Richard de Canadiens de Montréal a épaté tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre.

Les Finissants du S.T.R. perdent 12-0

Dernièrement eut lieu au Colisée une joute mettant aux prises les Phils et les Finissants. Brisan, une tradition vénérable, les Phils ont infligé une défaite à leurs adversaires au compte de 12 à 0.

Sous l'habile direction de Fathe Roy, les Phils ont pris de l'avance dès la première période en comptant trois magnifiques points. Boudreau ouvrit le score en déjouant magnifiquement le gardien de but des Finissants, Jean-Guy Jacob. Mlle Gélinas et Roi, Valérie furent les autres compteurs pour les Phils.

Au deuxième engagement les Phils de Marcel Roy ne comptèrent que deux buts. Les Finissants ont gagné par 3 à 0. Les vainqueurs ont triomphé par une marge de 8 points seulement en trois parties. Ces deux clubs ont maintenu l'ex-aequo en tête du circuit. Ils ont établi plusieurs records.

Le club du Restaurant, Chert Rose a réussi une partie d'équipe de 894 et un triple de 2524 et le club d'Amby Lodge un triple de 552.

W. Bouchard fut le meilleur des perdants avec un triple de 544. Le club Inter-City Transport a battu celui de Omer St-Louis & Fils de Yamachiche par 2 à 1.

Maurice Couture des gagnants a roulé un simple de 212 et un triple de 519.

Pour les perdants, Maurice Belrose se distingua avec un simple de 199 et Roméo Bouchard avec un triple de 519.

Une joute revanche sera disputée sous peu.

Ligue Régionale de grosses quilles

Pointe-du-Lac, 25 (Spécial) — Dans la ligue Régionale de grosses quilles, le Restaurant Chert Rose du capitaine Adrien Desmarais a blanchi le club d'Amby Lodge du capitaine Claude Bergeron par 3 à 0. Les vainqueurs ont triomphé par une marge de 8 points seulement en trois parties. Ces deux clubs ont maintenu l'ex-aequo en tête du circuit. Ils ont établi plusieurs records.

Le club du Restaurant, Chert Rose a réussi une partie d'équipe de 894 et un triple de 2524 et le club d'Amby Lodge un triple de 552.

W. Bouchard fut le meilleur des perdants avec un triple de 544. Le club Inter-City Transport a battu celui de Omer St-Louis & Fils de Yamachiche par 2 à 1.

Maurice Couture des gagnants a roulé un simple de 212 et un triple de 519.

Pour les perdants, Maurice Belrose se distingua avec un simple de 199 et Roméo Bouchard avec un triple de 519.

Une joute revanche sera disputée sous peu.

Les mécaniciens de Carier ont gagné

Shawinigan, 25 (Spécial) — Lors d'une intéressante joute de hockey entre les employés des autobus Carier & Fries, disputée à l'Académie de Shawinigan, le club des mécaniciens a réussi à vaincre difficilement celui des chauffeurs au compte de 4 à 3.

La joute fut rapide, dénuée de rudesse et spectaculaire sur la fin alors que les chauffeurs tentèrent en vain d'égaliser le pointage.

Verville et Bergeron ont compté chacun deux buts pour les mécaniciens.

Pour les chauffeurs, Beaulieu a réussi un but et Lupien fut encore meilleur avec deux.

Le cerbere "Ti-Coune" Dumas des perdants a affiché une magnifique tenue malgré tout. Il en était à sa première pratique.

Une joute revanche sera disputée sous peu.

BONNE FÊTE

25 novembre
Guy Tanguay, 1929.
Guy Beaudoin, 1897.
Roger Diamond, Louisville, 1927.

AUJOURD'HUI SPECIAL du CHEF
ROTI de VEAU
DE LAIT - FARCI
70c

RESTAURANT Blue Bird

La bière au cœur d'or

CARLING'S Black Label LAGER BEER

CHAMPION BREWERS LIMITED ESTABLISHED 1841

Valleyfield 5 Chicoutimi 4

Valleyfield (P.C.F.) — Les Braves de Valleyfield se sont imposés dans la troisième période hier soir pour avoir raison des Saguenéens de Chicoutimi au compte de 5-4.

Chicoutimi prit une avance de 3-1 à la première période sur des buts de Martin Groleau, Bouchard et Red Leger. Jim White avait compté le point des Braves.

Larry Kwong et Gordie Hawthorn complètent pour Valleyfield et Jean-Paul Lamirande pour Chicoutimi à la deuxième période.

André Corriveau et Kwong complètent à la dernière période. Jim Farrell du Valleyfield et Delphis Franche se sont battus à la troisième et ont reçu des major.

Wilson est passé au Chicago durant l'été et il est le meilleur joueur d'avant de l'équipe. Il patine vite, manie bien le bâton et dirige la majorité des attaques de son club. Un des plus jeunes porte-couleurs des Hawks à 23 ans, Larry est un produit de l'organisation du Detroit et s'est déjà aligné pour un total de 20 parties avec les Red Wings, en différentes circonstances.

Le vétéran Mortson vint au Chicago du Toronto en même temps que Al Rollins et son jeu cette année rappelle le temps où il était membre de l'équipe tout-étoilée, alors qu'il était avec les équipes des Maple Leafs qui remportèrent la coupe Stanley. Un joueur travaillant, il excelle à sortir la rondelle de son propre territoire. Un mauvais état de santé lui a nui dans le passé, mais au rythme de son jeu avec les Hawks cette saison il ne souffre certainement plus de ce côté.

Earl (Dutch) Reibel est arrivé dans la L.N.H. cette saison sans la fanfare et la publicité qui ont annoncé des recrues comme Jean Béliveau des Canadiens, Johnny Bower du New-York et Bob Bailey du Toronto, mais il est facilement la principale surprise de la saison. En tête des pointeurs de la ligue Nationale presque continuellement depuis le début de la saison, le joueur de 23 ans de Kitchener, Ontario, qui fut presque forcé d'abandonner le hockey à la suite d'un accident d'automobile, s'est gagné un poste permanent au centre de la ligne la plus productive de buts dans le hockey, entre Lindsay et Howe.

Une autre surprise dans le camp du Detroit a été le jeu de Terry Sawchuk. Plusieurs croyaient que Sawchuk était fini après sa piètre performance contre le Boston dans les séries de la coupe Stanley du printemps dernier, mais il brilla autant qu'il le faisait lorsqu'il gagna par deux fois le trophée Vézina et même présentement dans le classement des gardiens de buts de la ligue.

Le plus grand compteur de buts du hockey est un des surprises de la saison jusqu'ici. Le jeu sensationnel de Maurice Richard de Canadiens de Montréal a épaté tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre.

SOMMAIRE

Première période
1—Valleyfield, White (Farrell, Miles) 4.36
2—Chicoutimi, Groleau (Buchanan, Franche) 5.44
3—Chicoutimi, Buchanan (Perreault, S. Smrke) 7.50
4—Chicoutimi, Leger (Dussault, Moore) 6.13
Aucune punition.

Deuxième période
5—Valleyfield, Kwong (Bisaillon, Corriveau) 13.21
6—Chicoutimi, Lamirande (Thomson, Kline) 17.35
Punition: McCallum 6.38.

Troisième période
8—Valleyfield, Corriveau (Kwong, Irvine) 6.26
9—Valleyfield, Kwong (Corriveau) 8.22
Punitions: Lamirande 5.32; McCallum 7.45; Farrell (majeure) 10.49.

ARRETS
LECLERC 11 5 5-21
HUGHES 3 11 12-26

A. Dupont mène la Ligue de la Légion

A. Dupont mène la ligue de petites quilles de la Légion Canadienne avec une moyenne de 151.5. Il est suivi par P. Piché et Paul Lemieux.

P. Lemieux a réussi la plus haute partie simple avec 222 et le plus haut triple avec 528.

Voici les statistiques:

A. Dupont	3636	151.5	24
P. Piché	4030	134.4	30
P. Lemieux	3998	133.3	30
D. Poirier	2789	132.4	21
Mau. Boucher	3924	130.8	30
B. Lemoyne	2729	130.0	21

Plus grosse partie simple: P. Lemieux 222
Plus haut triple: P. Lemieux 528
Plus haute partie d'équipe: Équipe Marine 742
Plus haut triple d'équipe: Équipe Marine 2121

Positions
G P Pins Pts
Marine 19 11 16,757 27
Commandos 15 15 15,121 20
Armée 13 17 16,292 17
Aviation 13 17 17,415 16

Cédule de la salle Central

7 HEURES
Ligue Industrielle et Commerciale "B"

Voici les parties cédulées dans cette ligue:
1-2—Arsenal Barbiere vs Bartlett Cigarettes
3-4—Dumas Nettoyeur vs Ren-dez-Vous Sport
5-6—Doucet Musique vs Canadian Tire

8 H. 30
Ligue Mixte Hart Shirt

Voici les parties cédulées dans cette ligue:
1-2—Équipe Jacques Dufresne vs Gilbert Biron
3-4—J.-L. Cloutier vs Henry Hart
5-6—Pit Genest vs Marcel Leduc

Depuis 1937 45 PERNOD 45

LIQUEUR D'ANIS
PERNOD FILS

Qualité Supérieure

COUVET SUISSE PONTARLIER

La biisson rafraichissante et l'appétit bien connu de France

IL NOUS FAUT ÉCOULER 50 AUTOS USAGÉES

GOODWILL

Plutôt que de les garder, nous vous accorderons le bénéfice d'un rabais de prix... par conséquent

Nous ne refuserons aucune offre raisonnable!

Sirois Automobiles

BANLIEUE Tél.: 6-7500
Cap-de-la-Madeleine 198, rue Fusée Tél.: 5-2424

Téléphone Trois-Rivières 6-2501
Shawinigan 2500 — Grand'Mère 3331

Stores venitiens, réfrigéra-
electrique et réservoir eau
chaude, 1er plancher. Stucs.

2 appartements chauffés,
eau fait à neuf, pour cou-
plets. S'adresser 2991, Belle-
vue. S-R-23-25

A louer. S'adresser 2112
Shawinigan. S-R-23-25

5 appartements plus
réfectoire et chaudière

S'adresser 2128 Boisvert.
8-23

SER 6039.
Bout. Gignire. Libre imm-
di. etage. S'adresser
8-23

OUER. 4 appartements plus
un. tres propre. Libre. Ser
address 2265 rue Bellevue.
S-23-25

AVEC bouffeur chauffé pour
gens. Pension si desir. Ser
phone. Paroisse Ste Jean-
address 560, 109e rue. Twi
S-23

PARTEMENTS. CHAUFFES,
refrigerateur et stores tenu-
eau chaude, cuisine privative,
se St-Pierre. S'adresser 825
S-22-24

OUER 3 appartements, plus
un, reservoir eau chaude,
sans franc, fini platre, statu-

louer 3 appartements, mai-

On demande

8-23

SSLOPFEINTRE
ans d'expérience,
emande emploi.
RE CASIER 1308
Le Nouvelliste.
awinigan Falls.

PPORTUNITE
ME DEMANDE
dre charge d'un groupe de

distributeurs dans une indus-
trielle alimentaire solide

EVRA ETRE
able de diriger
nnète
ndeur
lecteur
vaillleur
ingue (préférée)
RA CONNAITRE
Les hommes

Les chevaux

Les camions
 re environ 30 ans
 ne année d'études.
 •
 jours par semaine.
 •
 applications adreuses, donnant
 anifreure, écrites à la main
 es à:
BERGERON

43, rue Defond

ront considérées

ACHEZ-VOUS UNE
POSITION?

UE

par mois, régulier, plus de
chance d'avancement vous
sentent?

VEZ

homme et ambitieux, ré-
A. Trois Rivières, Sharn-
Sorel ou aux environs et
une automobile.

ces qualifications,

APPELEZ
 is-Rivières 5-1025
 pour entrevue
 appels confidentiels

Divers

RIE BELAND abandonne les études
 duction sans pareille. Voir à
 Station Shawinigan. Tél. 2555
 8.22.27

RAND-MERE
 Tél. 2321

LA FOUË Des surprises agréables attendent au Marché d'Aubaine l'achat de marchandises d'automne d'hiver dont vous avez le choix tous les jours au Marché d'Aubaine, angle rue de la République et rue Lemaire, en arrière de la rue de la République.

LA GRANDE NOUVELLE Jeudi 14 novembre, découverte officielle du nouveau magasin Philippe Hanna au 10 rue de la République, une perfection pour hommes et femmes.

ous attendent: Prime - cadeau.
466, 6e Avenue. GM 22-25

TION: Peinture, première qualité
 de fement de la manufacture, tel
 gallon, Satus \$5.25, le gallon
 \$6.75 le gallon. Exister \$5.75
 on, Grand special: Premier, terre
 \$3.45 le gallon, R. Green, \$3.15
 que GrandMère, Tel. 3293, 3293
 il pour un temps limite.

GM-19.42

TRONS de tapisserie en vente à
 réduction Bel assortiment de
 de lignes, 4 x 7 rouleaux
 à liquider au prix réduits
 de laine Normas et Sico, 125
 peintures Normas et Sico, 125
 que,

G.M. 2.48

Discours

(Suite de la page 13)
 Les discours de la semaine ont été marqués par la présence et la note de la Chambre. Pour une situation identique, un ouvrier dans l'Ontario, reçoit \$6.47 de plus que dans le Québec. Et je ne parle pas de la Colombie Britannique, où cet écart est de \$9.13. Je me demande seulement en passant, pourquoi l'Aluminium est allé établir dans cette province les travaux de Kitimat, les travaux les plus gigantesques qui se fassent actuellement au monde, plutôt que dans notre province.

"Et le salaire des instituteurs?" de se demander M. Lapalme qui cite des chiffres pour établir en conclusion que la moyenne générale du salaire des instituteurs dans la province de Québec est de \$1.090 par année, soit moins de \$21 par semaine. Le ministre des Affaires municipales a parlé de nouveau barème pour le salaire des instituteurs. Le demandeur au gouvernement de ne pas confondre construction d'écoles avec salaires payés aux instituteurs.

Le chef de l'opposition qualifie de tragique la situation d'ensemble des salaires des classes moyennes. "Il y a actuellement plus de 100.000 salariés qui touchent un salaire hebdomadaire moyen de \$20 par semaine. Aujourd'hui, la classe moyenne n'a plus les moyens de se faire soigner. Le premier ministre et ses ministres prétendent que c'est grâce au gouvernement actuel que le taux de mortalité par la tuberculose, la coqueluche et autres maladies a diminué et que c'est grâce aux sommes qui a été payées que la population a fait guérir. J'aimerais que ce fut vrai pour me faire rembourser les centaines de dollars que j'ai payés pour faire soigner mes enfants. Je voudrais aussi savoir si ce sont les députés et les ministres ou les médecins qui guérissent; à entendre certaines déclarations, on pourrait croire que ce sont les ministres.

"Un nom, qu'on oublie trop souvent, a été mêlé à la lutte contre la tuberculose, c'est celui d'Atth-

nase David qui a réveillé la population et a attiré l'attention sur elle; il a donné une impulsion à la lutte contre la tuberculose. Je ne nie pas qu'il y ait eu des améliorations depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, mais il n'a fait que profiter des découvertes de la science médicale; et dans dix ans, le gouvernement qui sera au pouvoir pourra encore parler d'améliorations par rapport à l'époque actuelle.

"Un autre point, des mon élève à la direction du parti libéral, bien avant qu'il en fut question dans cette Chambre, j'ai demandé l'institution de centres de diagnostics gratuits. Actuellement, un homme qui gagne \$40 par semaine, et il en a une foule qui gagnent même pas cela sous l'Union Nationale en 1953, un homme qui gagne \$40 par semaine ne peut pas payer pour des radiographies ou pour des examens cliniques en général. Le gouvernement a fait adopter une loi pour créer de tels centres de diagnostics; il faudrait savoir si ces centres doivent se résumer à des bâtiments ou doivent être effectifs. Pourquoi ne pas les organiser dans des hôpitaux déjà construits plutôt que d'attendre."

M. Lapalme demande ensuite: Ces hôpitaux déjà existants, qui les a construits, le gouvernement ou les communautés religieuses? Il ne faut pas non plus ignorer le problème de l'hospitalisation qui, pour diverses raisons, coûte énormément cher aujourd'hui. Tout le monde n'a pas en poche l'argent nécessaire pour se retenir une suite à l'hôpital et beaucoup de nos gens sentent le rouge monter au front quand ils doivent prendre le chemin de salles d'assistance publique.

Les infirmes
 "Il y a aussi ces grands maux de cœur que sont les infirmes. Je ne peux pas comprendre l'obstination du premier ministre et du gouvernement actuel en face des infirmes. J'ai parlé du cas des infirmes dans un grand nombre de discours et ma situation de père de famille m'a particulièrement fait connaître toute l'étendue et la profondeur de la situation. Si des enfants sont victimes de la polio ou d'autres maladies, ce n'est pas de leur faute. Pendant des années, nous, les libéraux, avons préconisé des pensions aux infirmes. A Ottawa, mon ami Lionel Bertrand, a lui aussi réclamé la même chose. Le premier ministre disait que j'étais un démagogue. Là-bas, on disait à M. Bertrand que ça appartenait aux provinces. Nous avons alors dit: Si la province ne s'intéresse pas à ce domaine de la législation sociale, le gouvernement fédéral y entrevoit, comme il l'a fait dans d'autres. C'est ce qui vient d'arriver à Ottawa, où le discours du trône annonce des pensions aux infirmes.

"Que va-t-il en résulter? Des phrases sans intérêt? Des promesses sans intérêt? Le gouvernement provincial entend protéger les intérêts de la province de Québec? S'il y a une guerre entre le fédéral et le provincial, je ne veux pas qu'elle soit faite sur le dos des infirmes de la province de Québec.

"Il y aurait beaucoup à dire du problème du logement, mais nous en parlerons lors de l'étude de la loi concernant directement". M. Lapalme réclame ensuite la gratuité scolaire, disant qu'il y a eu deux "entrées" depuis les dernières élections générales provinciales et que les pères de familles, dont beaucoup ne gagnent que de 25 à 40 dollars par semaine, ne peuvent payer des comptes de \$25 et plus pour 3, 4 et même un plus grand nombre d'enfants, à la rentrée des classes. Il ajoute que le fonds de l'éduca-

tion, formé à l'aide d'une partie de la taxe de vente provinciale, a jusqu'ici été plutôt "un fonds de voirie". Il dit ne vouloir pas border le projet de loi, mais qu'il ne sera pas en mesure de le faire. Les bills 19, 20 et 22 seront étudiés. Mais il se prononce immédiatement en faveur d'assurer "comme cela se fait aux Etats-Unis" la continuation des caisses de retraites des ouvriers, c'est-à-dire que les caisses de retraite suivent les employés quand ils changent d'employeur. Il faut assurer la sécurité actuelle du travailleur, mais il faut aussi songer à sa sécurité future.

L'alcool
 "Les discours du trône ne parlent pas du problème de l'alcool" continue M. Lapalme, qui ajoute que pourtant, plus de 800.000 personnes ont réclamé, il y a quelques années, un changement dans ce domaine. "Jusqu'aux restaurateurs et aux hôteliers qui sont actuellement par le décret de la loi actuelle, et qui ont récemment déclaré la loi est outrageusement violée dans le Québec. L'hôtellerie est un métier honnête, mais elle est en train de devenir le lieu où les yeux du public. Le premier ministre semble avoir perdu contact avec la population. Il accompli d'abord, comme premier ministre un travail énorme et il a toute ma sympathie à cause de ça. Mais ça ne change rien de voir le front presque tous avec des requêtes, pour demander des subsides, des octrois et ils n'ont pas intérêt à lui présenter les choses sous un mauvais jour. Et si, par le sort, c'est moi, assister à des cérémonies ou on lui verse à flots continus des éloges sur la tête. Le premier ministre fait le tour de la province en avion, et d'en haut on ne voit pas les gens qui boivent dans des endroits sales, permix. J'ai visité le Québec trois fois en tous sens, comté par comté, et j'ai vu des centaines d'endroits où l'on vendait de la boisson sans licence. C'est à se demander s'il y a plus de "tolérance" que de "bernie". Que le premier ministre fasse, sous le couvert de l'anonymat et sans se faire annoncer, le tour de la province. Des dimanches matin, à 3 heures et demie, j'ai vu de 150 à 200 autos près d'endroits où l'on vendait de la boisson. L'alcool présente plus qu'un problème social, c'est aussi un problème moral.

"Il y a trois choses à penser: 1—Que l'on respecte au moins la loi actuelle et si celle-ci est insuffisante, qu'on étudie les moyens de l'améliorer. 2—Que l'on entreprenne une campagne d'éducation. Actuellement, tout ce qu'on voit, ce sont des invitations à boire. Une telle campagne relèverait sans doute du ministère de la santé. 3—Tout cet état de choses, entend le mépris des lois, particulièrement au sein de la jeunesse, qui voit impunément transgresser les lois. M. Lapalme se dit contre la prohibition, mais aussi contre la vente des liqueurs au marge de la loi actuelle, car cela ne nous empêchera pas de dire ce que nous pensons, même quand le premier ministre dira que nous sommes sincèrement dans l'erreur, a terminé M. Lapalme.

Le chef de l'opposition dit ensuite que l'en pourrât, avec les économies possibles sur la mauvaise administration financière de la province à l'heure actuelle, trouver assez d'argent pour soutenir un modeste système de sécurité sociale". Il critique notamment la politique du gouvernement de donner des contrats sans soumissions" et dit que les épargnes qui pourraient être faites dans ce domaine, ajoutées à ce que la caisse électorale de l'Union Nationale coûte pourraient suffire à tirer les infirmes du mauvais pas où ils sont.

"Les votes coûtent énormément cher en asphalte. Aux dernières élections, on a payé des sommes importantes à des enfants de 7 ou 8 ans pour des travaux de voirie. On peut se demander pourquoi pour quel montant total et à qui? Dans le comté de Bonaventure, on a payé, un chèque de \$18 à Joseph-Simon Parise (M. Lapalme donne le numéro du chèque et divers autres détails d'identification, comme dans les cas des autres chèques) dont le baptême révèle qu'il est né en 1945. J.-S. Parise a reçu un chèque du même montant et téléphone Berthelot, né le 5 janvier 1942, a reçu \$22.00, tandis que Henri Bernard, né le 17 juillet 1941, a reçu des chèques de \$133 et \$78. Le gouvernement, qui ne nous a jamais donné la liste des 6.000 nouvelles industries de la Province, nous donnerait-il les listes de chèques payés aux enfants durant les élections générales de 1952? Quand on sait ce qu'ont coûté les seules élections complémentaires de l'été dernier. Dans Outremont, on a expédié, par exemple, des pamphlets à 34.000 pères de famille.

L'autonomie
 "Une question qui a fait couler beaucoup d'encre est celle qui se présente sous le titre d'autonomie de relations fédérales-provinciales, de questions universitaires, etc. La Législature a créé, à la dernière charge d'enquête sur ces questions, la Commission Tremblay, qui siège actuellement. La commission doit présenter un rapport avant la fin de la présente session et j'espère que ce rapport sera rendu public. Dans les circonstances je ne crois pas qu'il soit sage de faire une incursion dans les domaines actuellement étudiés par la Commission, jeter dans le débat des idées, qui, tout en étant purement légales, venant de partis politiques, n'en prendraient pas moins figure de partisannerie politique. Ceci, tout comme on ne peut discuter en Chambre d'une cause pendante, "Sub judice". Autrement, à quoi servirait-il d'avoir nommé une commission et de l'avoir chargée de présenter un rapport?"

"Le premier ministre a pensé autrement. Des qu'un corps public a fait entendre un son de cloche différent du sien, il a littéralement dicté la décision qui doit être rendue."

M. Duplessis: "Je n'ai pas interrompu jusqu'ici le chef de l'opposition. Mais il n'a pas le droit de dire ça. C'est archi-faux. Il n'a pas le droit de dire que dans une entrevue, j'ai dicté les décisions de la commission."

M. Lapalme: "Je suis prêt à retirer mes paroles et à me contenter de dire que l'impression que laissait la conduite du premier ministre."

L'orateur: "On n'a pas le droit de faire indirectement ce qu'on ne peut faire directement."

M. Lapalme: "Alors je ne dirai mé-

me pas que le premier ministre a semé dicter la ligne de conduite de la commission, mais qu'il a exprimé son opinion. Et ce qui m'empêche, ceci va empêcher d'autres universités ou d'autres commissions scolaires d'exprimer leurs propres opinions, alors que l'attitude du gouvernement a été exprimée, pendant que la commission siègeait? Je suis convaincu que si j'avais parlé de ces questions, on m'aurait accusé de jeter de la partisannerie dans le débat. Le rapport sera déposé avant la fin de la session. Ce sera un inventaire. Alors, nous essaierons, non pas de yider la question, mais de faire de ce débat constructif, qui ne règlera peut-être rien de ces questions plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici."

M. Lapalme ajoute que les propositions financières de nos universités sont algues et il ajoute que vu l'attitude que vient de prendre le gouvernement, il serait intéressant de savoir s'il entend continuer à recevoir des octrois pour les écoles spécialisées et les hôpitaux? Il serait aussi intéressant de savoir où en sont rendues les délibérations de la conférence fédérale-provinciale de 1950? De savoir si le premier ministre a l'intention, à un moment ou un autre, de convoquer une conférence de toutes les provinces pays, pour faire cesser l'isolement du Québec.

Conclusions
 "J'achève mes remarques, qui ne peuvent évidemment être agréables pour tout le monde, car ce que dit le chef de l'opposition ne peut toujours faire plaisir au gouvernement. Je ne suis pas ici pour faire plaisir ou non au gouvernement, mais pour dire ce que nous pensons et il est probable que le premier ministre en fera autant dans quelques instants. Comme les règlements parlementaires ne donnent pas à un chef d'opposition droit de réplique, je demande immédiatement au premier ministre de traiter des questions politiques avec autre chose que les jeux de mots avec lesquels, il s'est amusé à jouer, sur mon dos depuis quelques années. Si la politique, à l'Assemblée législative, doit se faire avec des calembours, aussi bien baser nos discours sur le "Reader's Digest" ou le "Moraliste". Je veux bien qu'on parle durement quand il faut parler durement, faire de l'ironie quand c'est le temps, mais pas de politiquerie. Il faut s'élever au-dessus des personnalités pour s'occuper des problèmes. Comme je l'ai déjà dit, je ne suis pas venu ici pour casser des vitres, mais pour participer à l'administration de la province; je veux conserver l'estime de ceux qui m'entourent et de mes adversaires. Le premier ministre peut ne pas être satisfait de mon rôle, tout comme je puis ne pas être satisfait du sien. Mais je crois que nous sommes aussi patriotes que les gens que nous avons devant nous. Et, pour employer un mot qu'on a promené dans la province, aussi catholiques. Nous voulons voir le Québec devenir la première province du Canada, la plus prospère, mais cela ne nous empêchera pas de dire ce que nous pensons, même quand le premier ministre dira que nous sommes sincèrement dans l'erreur, a terminé M. Lapalme.

La Chambre

(Suite de la page 3)
 chant, au côté de certains développements futurs si la distribution ne devait pas se faire de façon équitable pour notre ville. Evidemment, le tout est laissé à la discrétion des nos Autorités Municipales et nous vous serions très reconnaissants qu'une décision soit prise dans le plus bref délai possible afin de ne pas retarder les activités de la Commission Touristique de la Mauricie qui souhaiterait s'assurer les services de la firme Brakeley & Roberts sans délai.

Avec l'assurance de notre entier dévouement, Veuillez me croire, monsieur le Président, Votre tout dévoué, Le Président de la Chambre, Frank Spénard.

Invitation au Jeune Commerce
 A sa dernière assemblée de comité, la Chambre de Commerce a nommé le Jeune Commerce à nommer son représentant à la Commission touristique régionale au moins deux autres délégués trifluviens sont MM. Frank Florault et Robert Cusseau.

Lors d'une réunion de la Société Dentaire, tenue à l'hôtel St-Maurice de notre ville le 18 novembre dernier, le Dr Marc Allen a prononcé une intéressante causerie sur les nouvelles médications

Succès

(Suite de la page 3)
 l'occasion de ces appels à la charité populaire. En même temps, il a tenu à mettre en évidence le fait que la "Journée de la Livre", qui passe maintenant à l'histoire, a été le ressort dont la communauté trifluviennne avait besoin pour établir une Fédération des Oeuvres de Charité dont profiteront, dans l'avenir plusieurs oeuvres d'assistance. "C'est là" de conclure Monsieur Bourgeois, "un grand mérite qui s'ajoute aux résultats extraordinaires obtenus par la Journée de la Livre".

L'histoire d'une campagne de charité très florissante se ferme donc ce soir dans un grand triomphe. Ville-Joie St-Dominique a beaucoup mérité de la population trifluviennne qui, par sa générosité, pale de retour. Et grâce au magnifique succès remporté par la campagne de 1953, l'oeuvre continuera de grandir, de servir charitablement les enfants sans foyer, afin qu'ils puissent prendre demain une place convenable dans la société.

Causerie du Dr Marc Allen devant la Soc. dentaire trifluviennne

Dans le port

Quelques navires et barges mouillaient, hier, dans notre port. On a enregistré des départs mais on s'attendait à quelques arrivées. La Dalheim, cargo norvégien, doit partir bientôt après avoir complé-

ment sa cargaison. Le Pressacode est en route vers Chicago avec un chargement de papier. Un autre cargo, le Elm Horn, a laissé une certaine quantité de mélasse puis est reparti aussitôt. Les arrimageurs attendaient, hier, après-midi, le navire Pipiricki qui doit s'approvisionner de papier et prendre ensuite la mer vers l'Australie. Deux barges, le Texaco et le Lake Shell ont apporté des produits pétroliers pour la Mc Oil. Frontenac et la Shell Oil.

PORTE DE GARAGE EN ACIER

BERRY STEEL DOOR

- Coussinets à billes permettant une opération des plus faciles.
- Partie entièrement à l'intérieur du garage en position ouverte.
- Dessin attrayant.
- Construction robuste pour plusieurs années de service.

\$75.00 complète Plus bas prix sur le marché

LEOPOLD DUPLESSIS
 Lée
 2093, rue Bellefeuille
 Trois-Rivières - Tél. 4-4605

Ardena Invisible Veil

Nouvelle poudre en pain Elizabeth Arden dans un charmant poudrier

Dés que vous ferez l'essai de cette merveilleuse poudre en pain, vous l'adopterez pour toujours. Elle rend la peau satinée... dissimule parfaitement les imperfections... et ne saupoudre jamais vos vêtements. Nulle autre poudre au monde donne à votre visage un aussi bel aspect velouté.

Elizabeth Arden a créé artistiquement ce voile vaporeux de beauté... vous le présente sous forme de pain crémeux dans un magnifique poudrier de style Napoléon. Quel merveilleux accessoire à porter dans votre sac à main... blanc, noir, rose pâle ou bleu foncé avec écusson doré.

Invisible Veil... d'une gamme de 7 nuances **2.25**

J.L. Fortin LTEE.

DITES aux Mamans de surveiller attentivement l'annonce FORTIN

JEUDI 26 NOVEMBRE

Je leur apporte Un Rêve de Cadeau

UN CADEAU INTROUVABLE AILLEURS

POUR CE QUI EST DES PETITS ENFANTS JE LES RECEVRAI BIENTOT —

Mes employés sont présentement **A BATIR MON TRONE —**

Suivez attentivement mes messages

J.L. Fortin LTEE.

Trois-Rivières doit hâter par ses DECORATIONS DES FÊTES

Trois-Rivières doit hâter par ses DECORATIONS DES FÊTES

DEMAIN MIDI

nous dinons de nouveau chez

FORTIN

SUCCULENT SANDWICH CHAUD

A LA

DINDE

Fortin Spécial .55c

FORTIN

JEUDI 26 NOVEMBRE

Je leur apporte Un Rêve de Cadeau

UN CADEAU INTROUVABLE AILLEURS

POUR CE QUI EST DES PETITS ENFANTS JE LES RECEVRAI BIENTOT —

Mes employés sont présentement **A BATIR MON TRONE —**

Suivez attentivement mes messages

J.L. Fortin LTEE.

Trois-Rivières doit hâter par ses DECORATIONS DES FÊTES

Trois-Rivières doit hâter par ses DECORATIONS DES FÊTES

Présentation

d'une merveilleuse nouveauté pour votre bébé!

le DRYPER Playtex

La culotte moderne, imperméable, avec coussins qu'on jette au cabinet de toilette

Faciles à jeter! Vous secouez la culotte au-dessus du cabinet, les coussins Dryper Playtex y tombent. Vous n'avez pas à y toucher.

Faciles à changer! Glissez de nouveaux coussins Dryper sous le fillet de nylon d'une culotte Dryper nette. Pressez les boutons, épinglez les côtés... C'est tout! Bébé est au sec!

Voyez comme Bébé est libre de ses mouvements: cet instantané en donne la preuve concluante!

Le Dryper Playtex est une culotte imperméable garnie de coussins qu'on peut jeter au cabinet. Tient le bébé au sec... lui donne plus de confort que tout autre système de couches. Dryper donne à l'enfant une protection hygiénique sans précédent et lui laisse une liberté absolue de mouvement. Dryper ne serre pas, n'irrite pas.

Dryper délivre la mère de la corvée du lavage des couches... Elle ne touche plus jamais à une couche sale. Les coussins Dryper sont doux comme de la soie et absorbent 8 fois leur poids en humidité. Pour le bien de votre bébé... et votre propre repos... commandez Dryper aujourd'hui même!

Culotte Dryper Playtex... chaque \$1.69
 100 coussins Dryper Playtex format régulier... \$1.39
 100 coussins Dryper Playtex grand format... \$1.59

J.L. Fortin LTEE.